

Bulletin Officiel Canadien

Autorisé par arrêté en conseil et publié une fois par semaine par le Directeur de l'Information pour faire connaître les opérations des différents services du Gouvernement, des Commissions et des Comités créés pour fins de guerre et de reconstruction.

Vol. 1.

Ottawa, jeudi, 7 août 1919

N° 43

NOS EXPORTATIONS EN ITALIE SONT PLUS ÉLEVÉES QUE JAMAIS

Les estimés préliminaires fixent le chiffre à plus de \$13,000,000, contre \$3,000,000 en 1918 et \$600,000 avant la guerre

RÉDUCTION DES IMPORTATIONS

Il est impossible de se rendre compte avec exactitude, par les rapports du gouvernement italien du mouvement commercial entre l'Italie et le Canada, car dans la plupart des cas, le Canada est classifié sous l'entête: "Autres pays", tandis que pour les importations de poisson le mot Canada inclu Terre-Neuve.

D'après, cependant, le rapport préliminaire du gouvernement canadien, sur le commerce international du Canada pour la dernière année fiscale, il est évident que nos exportations en Italie ont atteint un chiffre sans précédent dans l'histoire de notre commerce avec ce pays. Voici les statistiques canadiennes touchant nos importations et nos exportations telles que données dans le *Bulletin du Commerce*.

Exportations canadiennes en Italie.

Année fiscale.	Valeur en piastres.
1913..	605,719
1914..	655,256
1915..	1,840,910
1916..	10,733,288
1917..	11,226,051
1918..	3,336,059
1919..	13,181,514

Importations.

1913..	1,836,308
1914..	2,147,365
1915..	1,507,548
1916..	966,746
1917..	1,227,007
1918..	771,187
1919..	555,112

CONTRATS ACCORDES PAR ARRÊTÉS EN CONSEIL

Par arrêtés en conseil le département des Travaux publics a accordé les contrats suivants:

St-Jean, N.-B.—Modifications et additions aux boiseries du bureau de poste. Entrepreneurs, John Flood et fils, de St-Jean, N.-B.; montant du contrat, \$1,950. Arrêté en conseil du 15 juillet 1919.

Midland, Ont.—Réparations aux quais numéros 1 et 2, du Gouvernement. Entrepreneur, Wm. Henry McArdle, de Midland; montant du contrat, \$3,291.30 (à l'unité). Arrêté en conseil du 15 juillet 1919.

Portage du Fort et Bryson, Québec.—Peinture de ponts. Entrepreneurs, Canadian Sand Blast Co'y., Ltd., de Montréal; montant du contrat, \$4,950. Arrêté en conseil du 15 juillet 1919.

Halifax, N.-E.—Modifications et additions aux boiseries du bureau de poste. Entrepreneurs, Thompson et Theakston, de Halifax; montant du contrat, \$9,790. Arrêté en conseil du 22 juillet 1919.

UN RAPPORT EXPLIQUE LES PRINCIPES DU BONI DE \$10,000,000

Il expose la méthode suivie dans la détermination de la hausse du coût de la vie et le taux moyen de cette hausse par personne au Canada

La Commission du Service civil a publié, le 28 juillet, le rapport qui sert de base au paiement d'un boni de \$10,000,000 aux employés de l'Etat. Ce rapport explique la méthode adoptée pour calculer les changements dans le coût de la vie, fait voir jusqu'à quel point le revenu moyen de chaque personne a été affecté par la hausse et indique les règles suivies dans le calcul du boni.

Il y est dit que \$1,000 par année suffisait avant la guerre pour assurer à une famille de cinq personnes un confort modéré; il en faut aujourd'hui \$1,550, le coût de la vie ayant augmenté de 53 pour 100.

Un boni de \$420 est recommandé pour tout chef de maison dont le salaire est de \$1,200 ou moins et un boni proportionnel à toute personne ayant des charges de famille. Le boni suit ensuite une gradation descendante suivant un pourcentage déterminé.

Voici le texte du rapport:

Conformément aux instructions données par la Commission du Service civil, un rapport a été soumis par la division de l'organisation, concernant les principes d'après lesquels le paiement d'un boni aux employés devrait être fait cette année. Le corps du rapport est reproduit ci-dessous, mais on a omis les paragraphes d'introduction et les appendices, qui sont résumés dans le rapport.

Le rapport explique la méthode suivie pour calculer les variations dans le coût de la vie, indique le degré de hausse enregistré au Canada, traite des effets de cette hausse sur le revenu réel d'une personne ordinaire, donne le salaire minimum requis pour assurer un confort raisonnable à une personne mariée ou non et expose les méthodes de calcul et les limites d'application du boni.

1. Coût de la vie au Canada.

La méthode communément suivie pour montrer les variations des prix est l'adoption d'un nombre indice dans lequel se résume la tendance des prix d'une liste d'articles choisis avec soin, et qui indique le coût variable de cette série complète d'articles. Des comparaisons peuvent être faites soit en prenant le prix moyen, ou le prix d'ensemble de ces articles à une période déterminée comme pourcentage du prix d'une année quelconque ou d'une série d'années prises comme base de comparaison; soit en considérant ce prix comme une somme fixe à comparer avec le prix d'une année quelconque précédente.

Quand le groupe d'articles mis à l'étude est affecté d'une façon à peu près égale par une cause commune, tels par exemple les produits agricoles qu'influence l'état de la récolte, il suffit de

LE REVENU DE L'INTÉRIEUR AUGMENTE DURANT LE MOIS DE JUIN

Le département du Revenu de l'Intérieur publie le rapport suivant, non révisé, du revenu de l'intérieur accru durant le mois de juin 1919.

Source du revenu.	Montant.	Total.
	\$ c.	\$ c.
Accise.		
Alcool.....	419,143 35	
Liqueur de malt.....	2,696 09	
Malt.....	190,044 12	
Tabac.....	2,425,650 88	
Cigares.....	99,771 26	
Objets manufacturés en entrepôts.....	10,512 90	
Acide acétique.....	395 58	
Saisies.....	13,136 63	
Autres revenus.....	2,771 46	
Revenu total de l'accise.....		3,163,122 18
Alcool méthylique.....		39,476 69
Droit de bac.....		
Inspection des poids et mesures.....		
Inspection du gaz.....		
Inspection des lumières électriques.....		
Timbres légaux.....		891 30
Autres revenus.....		3,873 03
Taxe de guerre.....		1,378,005 42
Revenu total général.....		4,586,088 62
Le revenu total perçu en juin 1919 a été de.....		2,993,630 95

prendre le prix moyen de quelques-uns seulement des plus importants de ces produits comme indice des fluctuations de prix de l'ensemble de ces produits. Quand, cependant, des groupes divers sont réunis, tels que nourriture, vêtement, logement, chauffage, éclairage et diverses autres dépenses de consommation faites par la famille, il devient nécessaire de considérer chaque item composant la liste proportionnellement à son importance relative dans la consommation. Dans ce but, la méthode suivie au département du Travail du Canada est d'établir un budget familial représentatif et pour établir le nombre indice, d'additionner le prix de détail des aliments, combustibles, etc., consommés par une famille ordinaire. L'habillement et les dépenses diverses ne figurent pas dans le budget du département, mais en se basant sur les statistiques que publie régulièrement la *Gazette du Travail*, on peut obtenir des renseignements officiels quant aux fluctuations du coût de la nourriture, du chauffage, de l'éclairage et du logement, c'est-à-dire les items qui constituent en moyenne les $\frac{2}{3}$ des dépenses d'une famille ordinaire. En se basant sur ce budget familial, on voit qu'une famille qui, en 1913 dépensait \$14.03 par semaine pour se nourrir, se chauffer, s'éclairer et se loger, payait pour les mêmes fins au mois de septembre, octobre, novembre et décembre 1918, janvier et février 1919, une moyenne de \$21.46, soit une augmentation de 53.1 pour 100.

TABLEAU I.

Coût par semaine d'un budget familial pour nourriture, chauffage, éclairage et

[Suite à la page 2.]

TRANSPORT DES VOYAGEURS SUR LES LIGNES ÉLECTRIQUES

Le tableau ci-dessous, extrait du rapport sur les statistiques de chemins de fer, publié par le département des Chemins de fer et Canaux, montre le nombre de voyageurs et la quantité de fret transportés depuis 1900 jusqu'à 1918.

Le nombre de passagers transportés en 1918 a été de 487,365,456. On ne peut faire de comparaison avec les années précédentes à cause de l'absence des statistiques de la compagnie des tramways de Montréal et de plusieurs autres compagnies.

TRANSPORT DES VOYAGEURS.

1901	120,934,656
1902	187,681,402
1903	155,662,812
1904	181,689,998
1905	203,467,317
1906	237,655,074
1907	273,999,404
1908	299,099,309
1909	314,026,671
1910	360,964,876
1911	426,296,792
1912	488,865,682
1913	597,869,701
1914	614,709,819
1915	562,302,373
1916	580,094,167
1917	629,441,997
1918	487,365,456

En 1918, ces chemins de fer ont transporté 2,497,530 tonnes de fret, contre 2,335,539 tonnes en 1917.

UN RAPPORT EXPLIQUE LES PRINCIPES DU BONI DE \$10,000,000

[Suite de la page 1.]

logement, établi d'après les prix moyens dans 60 villes du Canada:

	1913.	1919*.	Augmen- tation p.c.
Tous aliments, etc.	7'36	13'58	84'1
Chauffage et éclairage.	1'91	3'04	59'1
Loyer.	4'75	4'84	1'9

*Moyenne pour septembre, octobre, novembre et décembre 1918, et janvier et février 1919.

Il est probable que la hausse indiquée dans ce tableau est inférieure à la hausse réelle, puisque le budget sur lequel elle est basée ne tient compte ni du vêtement, ni des dépenses diverses. Des études faites par la National Industrial Conference Board indiquent une augmentation de 61 pour 100 dans le coût de la vie aux Etats-Unis, pour la période comprise entre juillet 1914 et mars 1919, tous les articles de consommation ayant entré en ligne de compte.

Il est probable que si un calcul complet pouvait être fait pour le Canada le pourcentage de l'augmentation ne s'éloignerait pas beaucoup de ce chiffre.

Quoi qu'il en soit, les statistiques publiées par la *Gazette du Travail* constituent la seule compilation officielle de prix de détails qui existe au Canada, et il vaut probablement mieux, pour avoir une base certaine sur quoi asseoir les remaniements, utiliser ces statistiques plutôt que conservatrices comme base de comparaison.

2. Politique suivie à l'égard des employés à petit salaire.

C'est une loi générale de l'histoire que le niveau des salaires change moins vite, soit pour monter ou pour descendre, que les prix en période de violentes fluctuations de ces derniers. Il n'existe pas de statistiques pour montrer avec exactitude dans quelle mesure cette loi se réalise à l'heure actuelle au Canada, mais on peut se faire une idée jusqu'à quel point les salaires traînent derrière les prix en consultant des statistiques du département du travail des Etats-Unis qui démontrent que de 1913 à 1918, les salaires des ouvriers unionistes en ce pays n'ont augmenté que de 30 pour cent, tandis que l'avance des prix a été de 60 pour 100. Il est donc évident que même dans les métiers organisés, dont les ouvriers sont pour tant mieux placés que les autres pour obtenir des rajustements de salaire, les salaires n'ont pu tenir le pas avec l'augmentation rapide du coût de la vie. Naturellement, une part considérable de cette augmentation est attribuable à la guerre, à l'alourdissement des impôts, à la destruction de marchandises et à l'immobilisation dans l'armée ou à l'emploi dans les industries de guerre d'une forte proportion du travail producteur. Ce fardeau pèse également sur tout le monde, et il est certain que, sauf quelques rares exceptions, tous les salariés et toutes les personnes à gage du Canada, ont subi une diminution substantielle de revenu, par l'affaiblissement de la puissance d'achat de ce même revenu. Il découle de ces considérations que les employés civils qui ont déjà un revenu suffisant pour vivre confortablement, peuvent raisonnablement être invités à porter leur part du fardeau de l'augmentation du coût de la vie due à la guerre, et que le paiement du boni doit être limité aux classes inférieures du service.

On a fait face à cette réduction dans la puissance d'achat des revenus en achetant des articles de qualité inférieure ou en supprimant les dépenses non essentielles à la subsistance. Pour celui, cependant, qui était déjà tout près des conditions d'existence les plus modestes, de telles économies ne peuvent pas être faites sans compromettre les capacités et l'exécution des devoirs civiques et familiaux considérés comme essentiels à la prospérité de l'Etat.

Une analyse des liste de paie des départements, au mois d'avril 1919, montre que sur 34,000 employés réguliers, envi-

ron 50 pour 100 reçoivent un salaire annuel de moins de \$1,000, et 27 pour 100, un salaire inférieur à \$800. Naturellement, parmi ces employés à petit salaire, bon nombre sont jeunes, sans responsabilité familiale, et avec des perspectives d'avancement devant eux. Mais même si l'on tient compte de ces exceptions, il reste que beaucoup d'employés civils sont obligés, dans les conditions présentes, à entretenir leur famille avec un salaire annuel inférieur à \$1,000. Or, dans les conditions actuelles, ceux qui ont charge de famille ne peuvent, avec de pareils salaires, maintenir un état de vie convenable, et il est impossible que le service s'assure le concours des employés compétents dans des conditions semblables. Pour les salaires à ce niveau, il semble que le boni devrait être assez élevé pour faire face à la pleine augmentation du coût de la vie.

3. Budget minimum.

Afin de déterminer, aussi exactement que possible, le montant nécessaire pour tenir une famille dans une situation d'aisance raisonnable, une étude comparée soignée a été faite des enquêtes sur le budget familial des salaires. Parmi les enquêtes utilisées dans l'établissement de ce budget type, mentionnons les suivantes: enquêtes sur le coût de la vie faites par le département du Travail du Canada en 1918, 1917, 1902 et autre années; enquêtes de la United States Shipping Board, de la New York Factory Investigation Commission, du New York Bureau of Standards, des Massachusetts et Minnesota Minimum Wage Commission, de la Chambre de commerce de Spokane, de la National Industrial Conference Board, de Boston, Mass., de la Russell Sage Foundation, sous la direction de R. C. Chapin. On s'est aussi servi d'un grand nombre d'estimés présentés en diverses circonstances par des associations ouvrières. Nous donnons, dans le tableau III un résumé des conclusions de cette étude.

TABLEAU III.

Budget minimum pour entretenir dans une aisance raisonnable une famille type de cinq personnes, le père, la mère et trois enfants. Année 1919.	
Dépense annuelle nécessaire pour:	
Aliments...	\$ 635
Vêtements...	271
Chauffage, éclairage...	97
Loyer et logement...	255
Diverses...	300
Total...	\$1,558

4. Bases de la détermination du boni.

Les systèmes de bonis peuvent se diviser en quatre catégories générales: (1) le paiement d'un pourcentage du salaire basé sur un nombre indice accepté; (2) paiement d'une somme fixe aux employés faisant partie d'une classe déterminée de salariés avec dépendants; (3) paiement d'un boni décroissant avec l'augmentation du salaire; (4) combinaisons de ces trois systèmes, tel par exemple le paiement d'un montant fixe avec pourcentage relatif au salaire.

Nous croyons que le paiement d'un montant fixe, à tous les employés civils faisant partie d'une classe déterminée de salariés, égards étant accordés aux responsabilités familiales, est de tous les systèmes celui qui fournira la meilleure solution aux problèmes posés dans les paragraphes précédents.

Nous croyons qu'une base raisonnable pour déterminer le chiffre du boni est la différence entre le budget type pour 1919, soumis ci-dessus, et le même budget en 1913. Si le coût de ce budget est aujourd'hui de 153.1 pour 100 de ce qu'il était en 1913, l'augmentation doit être fixée à \$540.27. En d'autres termes, \$1,017.63 par année aurait en 1913 donné la même aisance à une famille que le font aujourd'hui \$1,558.

Cependant la base du reajustement des salaires, dans la réclassification projetée, est le niveau des prix qui auraient normalement existés si la guerre n'était pas venue tout bouleverser, et cette base, dans le cas du budget type, aurait représenté une augmentation de 124 pour 100, soit \$127.20 sur les \$540.27. Malgré que cette classification ne soit pas encore en vigueur, ses dispositions, dès qu'elle aura été adoptée, seront rétroactives au 1er avril 1919 et il ne paraît pas désirable de pourvoir à des paiements qui seraient sujets

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE AU CANADA EN 1918

Le tableau suivant, extrait du rapport du surintendant des assurances, département des Finances, fait voir le mouvement d'affaires dans l'assurance contre l'incendie en 1918:

Transactions effectuées par	Montant d'assurance enregistré.	Montant en vigueur le 31 décembre 1918.	Primes reçues.	Pertes payées.
	\$	\$	\$	\$
1. Compagnies fédérales	4,570,798,251	4,585,923,617	35,783,283	19,285,715
2. Compagnies provinciales				
a. Compagnies provinciales dans les limites de la province où elles sont incorporées	842,239,566	898,531,200	3,433,331	1,910,1429
b. Compagnies provinciales dans d'autres provinces que celles où elles sont incorporées	32,663,304	78,561,467	257,456	134,14
c. Compagnies anglaises et étrangères	594,252	635,055	7,552	8,150
Total pour les compagnies provinciales	375,487,122	907,727,722	3,608,289	2,052,441
Grands totaux	4,946,285,373	5,493,651,339	30,431,622	21,338,156

à une révision descendante. Même dans le cas où la reclassification ne serait pas adoptée, l'on peut dire que le montant arrêté est pratiquement égal à l'augmentation totale dans le coût de la vie, pour les gens à petits revenus.

Il reste donc à payer, pour maintenir en 1919 une famille sur le même pied qu'en 1913, une balance de \$413.07, ou si l'on veut de \$420.00 qui en est le multiple de 12 le plus rapproché. Cette somme constitue le boni fondamental et devrait permettre à un homme dont le revenu annuel serait de \$1,145, ou d'environ \$1,200, d'entretenir convenablement sa famille, tandis que pour un homme recevant un salaire inférieur, elle constituerait une augmentation proportionnellement plus élevée que celle du coût de la vie.

5. Limites d'application.

Un boni de ce montant ne serait pas nécessaire à ceux qui gagnent plus de \$1,200 pour leur permettre de maintenir leurs conditions ordinaires d'existence. Il existe cependant plusieurs bonnes raisons pour accorder un boni à ceux dont le revenu est supérieur à \$1,200. Comme principe administratif, il n'est pas sage d'établir dans les salaires un point où une promotion ne comporte aucune augmentation appréciable de salaire. C'est cependant ce qui arriverait si le boni cessait abruptement à un point donné. Par exemple, un homme recevant un salaire juste au-dessus de la limite fixée, se trouverait à toucher, avec le boni, un revenu bien inférieur à celui dont le salaire serait juste au-dessous de cette limite. Il est de plus bien certain que le budget adopté, encore que suffisant à notre avis, pour une famille ordinaire, pourrait être dans bien des cas, ou trop libéral ou insuffisant pour telle ou telle famille, avec ses problèmes particuliers de prix locaux, d'éducation, de malchance, etc., à résoudre, et il serait erroné en théorie et injuste en pratique de s'arrêter ainsi brusquement à un point donné. De plus, des différences existent également dans la manière de vivre du salarié industriel ordinaire et de l'employé civil ordinaire, et sans contradiction possible font qu'il est difficile pour un homme gagnant \$1,800 ou \$2,000 de maintenir le train de vie qui est supposé être le sien. Toutes ces considérations rendent nécessaire une réduction graduelle du boni, pour les revenus de plus de \$1,200.

Une formule élaborée par le professeur Wm. F. Ogburn, relativement au pourcentage des divers revenus dépensés en aliments, en vêtements, en loyer, chauffage, éclairage et divers, fournit des indications précieuses pour la fixation de la limite maximum. L'application de cette formule semble indiquer que la pression du coût de la vie cesse dans les environs de \$2,500, et l'on peut en toute sécurité fixer le chiffre de \$3,000 comme étant le point de suppression du boni. Nous suggérons

donc que le boni soit réduit par degrés uniformes, pour être supprimé complètement à \$3,000.

6. Les personnes sans dépendants.

Le boni fondamental de \$420 est calculé pour une famille type de cinq personnes. Nous reproduisons ci-dessous le sommaire d'un budget montrant la dépense approximative annuelle d'un homme ou d'une femme isolé. Ce budget s'élève à 58 pour 100 du budget familial et indique un boni de \$252, soit environ 60 pour 100 du boni fondamental pour ces personnes seules.

TABLEAU IV.

Budget minimum jugé nécessaire pour assurer le confort d'une personne seule.	
Nourriture ou pension..	\$312 00
Logement...	180 00
Vêtement...	152 00
Divers...	259 00
Total...	\$903 00

A cause du fait qu'une part considérable des dépenses domestiques: loyer, chauffage, éclairage, et pour une part nourriture et dépenses diverses, n'augmentent pas proportionnellement au nombre des membres d'une famille, et à cause de la difficulté d'administrer un boni basé sur le nombre de personnes habitant le même foyer, il paraît préférable de ne pas faire d'autre distinction que celle établie entre les chefs de maison et les personnes seules.

Dans les cas où les employés reçoivent le taux de salaire qui prévaut dans leur région pour leur genre de travail, il ne paraît pas convenable que ces personnes reçoivent aussi le boni, vu qu'elles ne sont pas exposées par suite de la classification, à recevoir un taux de salaire inférieur à celui qui est payé dans les emplois privés.

Dans le cas de personnes travaillant pour le Gouvernement en plus de leurs occupations ordinaires comme, par exemple, les marchands qui agissent comme maître de poste dans les bureaux de première ou seconde classe et les officiers préventifs des douanes, il a semblé que le boni ne devait pas être payé, vu que les devoirs de ces personnes sont variables et accidentels et vu que ces personnes ne dépendent pas, en premier lieu, du Gouvernement pour leur subsistance. Il existe cependant beaucoup d'employés aux occupations saisonnières qui donnent à certaines périodes tout leur temps au service de l'Etat et dépendent surtout du Gouvernement pour leur subsistance. Il a paru convenable que ces personnes reussent le boni, au pro rata du temps donné au service du pays.

D'après le rapport annuel du département des Chemins de fer, les recettes par mille de train, sur les chemins de fer nationaux, ont été de \$1.86 en 1916-1917 et de \$2.15 en 1917-1918, soit une augmentation de \$0.29.

**DIMINUTION D'EMPLOI
COMPENSÉE ET AUGMEN-
TATION CONSTATÉE**

Augmentation indiquée par les chiffres officiels pour la seconde semaine de juillet. Statistiques préparées par le service d'emploi, ministère du Travail

ACALMIE DANS QUELQUES MÉTIERS

Les rapports des patrons adressés à la division de l'emploi du ministère du Travail indiquent une diminution dans la somme d'emploi dans l'Ontario et le Québec pendant la première semaine du mois de juillet, mais ces mêmes rapports accusent une augmentation assez prononcée pendant la seconde semaine de juillet. De plus, on s'attendait à une nouvelle augmentation d'emploi pour la semaine suivante.

Les rapports pour la semaine se terminant le 5 juillet montraient que 2,736 firmes dont le nombre d'employés s'élevait à 374,728 avaient diminué leur personnel de 2,733, soit 0.73 pour 100, au cours de la semaine en question. Cette diminution, comme il était prévu dans le dernier rapport hebdomadaire des patrons, ne devait être que temporaire. Les rapports préliminaires pour la semaine se terminant le 12 juillet montrent que l'augmentation anticipée pour cette semaine s'est amplement réalisée. Les 2,345 firmes dont les rapports ont été reçus avaient, le 12 juillet, un personnel de 320,425 employés, soit une augmentation de 3,180, c'est-à-dire 1 pour 100, pendant la semaine. Ces mêmes établissements, de plus, entretenaient l'espoir d'ajouter à leur personnel respectif 1,514 personnes, soit 5 pour 100, au cours de la semaine se terminant le 19 juillet.

Au cours de la semaine close le 12 juillet, les industries qui accusèrent une augmentation dans le nombre de leurs employés furent: érection et construction; produits chimiques; cuir et ses produits; métaux; pulpe, papier et imprimerie; textiles; ébénisterie; construction de chemin de fer, et divers métiers. Dans les métiers de construction, l'augmentation de main-d'œuvre pour le 12 juillet était de 1.4 pour 100 et l'augmentation réalisée a été de 2.9 pour 100. Pour les autres groupes les chiffres correspondants ont été comme suit: produits du cuir et industrie, 1.1 pour 100 et 6 pour 100; métaux, 3.6 et 4 pour 100; produits chimiques, 4 et 0.7 pour 100; textiles, 1.3 et 0.1 pour 100; ébénisterie et ouvrages en bois, 1 et 1.4 pour cent; construction de chemin de fer, 7.1 et 6.4 pour 100; exploitation de chemin de fer, 0.5 et 0.5 pour 100; divers métiers, 0.5 et 1.2 pour 100. Les industries de la pulpe, du papier et de l'imprimerie ont passé d'une diminution anticipée de 0.1 pour 100 à une augmentation de 0.4 pour 100.

**INDUSTRIES DONT LE PERSONNEL
A DIMINUÉ.**

Les seules industries dont la main-d'œuvre ait diminué, d'après les rapports de la semaine close le 12 juillet, ont été les suivantes: commerce et maisons d'affaires; exploitation forestière; produits d'argile, de verre et de pierre; produits alimentaires; extraction des pierres et industrie minière. On s'attendait à une diminution de main-d'œuvre dans les industries de produits alimentaires et dans les carrières et mines, l'industrie de produits alimentaires s'attendait à une diminution de 0.7 pour 100, et la diminution qui s'est produite a été de 0.3 pour 100. Les carrières et les mines s'attendaient à une diminution de main-d'œuvre de 1 pour 100, la diminution produite ayant été de 2.2 pour 100. Les quatre autres industries—commerce, exploitation forestière, voiturerie et produits d'argile, de verre et de pierre—s'attendaient à une légère diminution au cours de la semaine close le 12 juillet, laquelle diminution ne s'est pas produite. Cependant, les six groupes en question, sauf l'industrie de la voiturerie, s'attendaient

à augmenter leur personnel au cours de la semaine se terminant le 19 juillet; d'autre part, l'industrie de la voiturerie enregistra l'attente d'une légère diminution de 0.4 pour 100.

Couvrant tout le Dominion, 3,426 firmes ont fait rapport à la division de l'emploi du ministère du Travail pour la semaine se terminant le 5 juillet. De ce nombre de compagnies, 190 étaient des provinces Maritimes, 1,839 de l'Ontario, 897 du Québec et 320 de l'Ouest. Le 5 juillet, ces compagnies avaient un personnel d'employés de 452,927 sur leurs listes de paye, comparativement à 454,486 la semaine précédente, soit une diminution de 0.3 pour 100. D'autre part, pendant la semaine se terminant le samedi, 12 juillet, ces mêmes compagnies s'attendaient à augmenter leur main-d'œuvre de 3,957, ou 0.9 pour 100.

La plus forte diminution qui se soit produite au cours de la semaine close le 5 juillet, l'a été dans l'industrie des métaux, où 516 compagnies ont fait rapport d'une diminution de main-d'œuvre de 2,490 personnes, soit 3.8 pour 100. Ceci était dû en grande partie à la fermeture temporaire provenant de la prise de l'inventaire. La plupart des employés déchargés à cet effet devaient être employés de nouveau la semaine suivante.

On a aussi enregistré une diminution considérable dans le nombre d'employés au cours de la première semaine de juillet dans les industries relatives à la construction; aux produits d'argile, de verre et de pierre; aux textiles; à l'ébénisterie; au transport et service maritime.

Pendant la semaine se terminant le 12 juillet, les seules industries faisant rapport d'une diminution de la main-d'œuvre ont été celles des produits alimentaires, des brevages et des tabacs; la voiturerie; la pulpe, le papier et l'imprimerie; la carrière et les mines. Dans tous ces cas les diminutions furent peu considérables. Les autres quatorze groupes industriels enregistrèrent l'attente d'une augmentation. Dans les métaux, on enregistra une augmentation de la main-d'œuvre de 1,936 personnes, soit 3 pour 100; dans les produits textiles, une augmentation de 606, ou 1.3 pour 100; dans la construction de chemins de fer, 917 personnes, soit 4 pour 100.

Dans les provinces Maritimes en général, on s'attendait à une diminution de main-d'œuvre de 1 pour 100 au cours de la semaine du 12 juillet, comparativement à une diminution de 1.33 pour 100 la semaine précédente; dans le Québec, on s'attendait à une augmentation de 0.69 pour 100 comparativement à une diminution produite de 0.53 pour 100; en Ontario, une augmentation de 1.18 pour 100 était anticipée, et une diminution de 0.86 s'est produite. Dans les provinces de l'Ouest les patrons firent rapport d'une augmentation anticipée de 1.2 pour 100, l'augmentation produite a été de 3.12 pour 100. Cette augmentation fut partagée par toutes les industries à l'exception de celles de la carrière et des mines.

On ne tient pas compte des grèves dans les calculs qui précèdent.

DIMINUTION LÉGÈRE.

La division de l'emploi du ministère du Travail fait rapport que les bureaux d'emploi établis par la coopération des autorités fédérales et provinciales accusent une diminution légère dans le nombre de personnes employées jusqu'au 5 juillet. Ces 88 bureaux ont fait rapport qu'ils avaient indiqué de l'emploi à 6,140 personnes et que 5,326 avaient été engagées. Ceci représente une diminution de la main-d'œuvre de 388 comparativement à la semaine antérieure, alors que 5,714 avaient été placées à des travaux réguliers. En plus, on a fourni de l'emploi temporaire à 551 personnes comparativement à 539 la semaine précédente.

Au cours de la semaine, 7,370 personnes cherchant de l'ouvrage se sont inscrites; de ce nombre, il y avait 675 femmes et 6,695 hommes. Le nombre de places libres donné par les patrons était de 7,870; de ce nombre, 1,067 devaient être remplies par des femmes et 6,803 par des hommes. Des places vacantes remplies dans l'emploi régulier, 444, soit 8.3 pour 100, étaient remplies par des femmes et 1,882, soit 91.5, par des hommes. Le nombre de soldats placés par ces divers bureaux a été de 2,264, soit 42.5 pour 100 du total.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR

Etat comparatif du revenu pour le mois de juillet 1919.

Services.	1918-19		1919-20		Augmentation.	Diminution.
	\$	cts.	\$	cts.		
Accise	2,369,447	43	3,341,424	79	972,077	36
" saisies		353 40		9,310 84		8,957 44
Taxe de guerre	981,777	25	969,299	62		12,477 63
" amendes		1,003 00		1,549 25		546 25
Alcool dénaturé	26,101	40	34,500	19	8,398	79
Timbres légaux		315 95		361 80		45 85
Revenus casuels		1 72		5 60		3 88
Totaux.....	3,378,900	15	4,356,452	09	990,029	57

Augmentation nette sur juillet 1918,
\$977,551.94.

31 juillet 1919.

A. LEMARY,

Comptable chef, Revenu de l'Intérieur.

**DÉCHETS DE LA PULPE
COMME COMBUSTIBLE**

La liqueur sulfite, jusqu'ici inutilisée, pourrait servir à l'avenir

La fabrication de combustible avec les effluents des moulins à pulpe-sulfite est traitée comme suit dans une plaquette intitulée: "Utilization of Waste Sulphite liquor", préparée aux laboratoires forestiers fédéraux et publiée par le département de l'Intérieur. (Prix, 50 sous l'exemplaire). La valeur calorifique du bois varie considérablement avec les essences, pour l'épinette elle est d'environ 8.825 (B.T.U.). Une pulpe-sulfite de bonne qualité développe environ 7,740 B.T.U. Admettant que la pulpe-sulfite représente 50 pour 100 du bois, la substance solide contenue dans la liqueur sulfite extraite d'une tonne de pulpe représenterait théoriquement 19,820,000 B.T.U., ou environ 1,375 de charbon de 14,400 B.T.U. Pour utiliser ces substances solides comme combustible, il faut d'abord les séparer du liquide, ce qui peut se faire de deux façons, par l'évaporation du liquide ou par la précipitation des solides. La liqueur extraite d'une tonne de pulpe représente 2,000 gallons, et si toute cette liqueur pouvait être recueillie, il faudrait une quantité considérable de charbon pour faire évaporer le liquide et assécher par là les solides. Dans la fabrication du goudron on a trouvé qu'il fallait une tonne de charbon par tonne de goudron ayant 10 pour 100 d'humidité. Mais le goudron n'ayant qu'une valeur calorifique de 6,300 B.T.U., contre 12,600-14,040 B.T.U. pour le charbon, l'évaporation directe par ce moyen entraînerait un gaspillage considérable de valeur combustible. Si des évaporateurs modernes à effets multiples pouvaient être utilisés pour la liqueur sulfite, un surplus de combustible équivalent à 500 livres environ de charbon, pourrait être obtenu, à la condition que toute la liqueur fut recueillie. Mais cela est impossible. Admettant un sauvetage maximum de 1,000 gallons de liqueur par tonne de pulpe, le surplus de charbon par tonne de pulpe ne serait plus que de 250 livres. Ce chiffre pourrait cependant être grandement augmenté, peut-être, par l'emploi d'évaporateurs très perfectionnés, qui utiliseraient les vapeurs de la liqueur en évaporation.

Des places régulières remplies, 27 étaient dans les provinces Maritimes, soit une diminution de 4 comparative-ment à la semaine précédente; 194 en Nouvelle-Ecosse, diminution de 24; 335 au Nouveau-Brunswick, augmentation de 91; 391 en Québec, diminution de 10; 1,677 en Ontario, diminution de 385; 861 dans le Manitoba, augmentation de 70; 673 dans la Saskatchewan, diminution de 67; 535 dans l'Alberta, diminution de 30, et 633 en Colombie-Britannique, soit une diminution de 29.

**FABRICATION DE LA
PULPE AVEC DES
DECHETS DE BOIS**

La fabrication de la pulpe et du papier avec le bois comme matière première est une industrie non seulement stable, mais qui prend des proportions de plus en plus considérables depuis nombre d'années. Presque toutes les essences forestières ont pu être utilisées, mais l'emploi de chacune est affecté par des considérations qu'il ne faut pas perdre de vue. La pulpe est presque toujours fabriquée avec du bois abattu spécialement à cette fin, mais tout bois qui n'est pas trop malpropre, ou dont l'écorce et les nœuds ne sont pas trop abondants, ou encore qui peut facilement en être débarrassé, est utilisable. Il faut excepter la sciure de bois parce que ses fibres sont trop courtes pour faire un papier assez consistant et que sa manipulation en est rendue extrêmement difficile. Il existe aujourd'hui aux Etats-Unis plusieurs moulins où les croutes et autres déchets de bois sont utilisés. Les avantages des déchets de bois sont leur bon marché et leur abondance. Ils offrent plusieurs inconvénients. Ils sont généralement verts et pleins d'eau; se composent d'une forte proportion d'écorce et sont de formes très irrégulières. Les rognures sont les déchets qui conviennent le mieux et, lorsque en quantité considérable, forment une excellente matière première. Un autre point qu'il ne faut pas perdre de vue dans l'utilisation des déchets, c'est qu'il ne faut employer en même temps que des déchets d'un même bois, ou du moins d'essences assez pareilles pour être traitées de la même façon. Par exemple la quantité considérable de résine que contient le pin, fait qu'on ne peut pas le traiter de la même façon que l'épinette. Aucun résultat satisfaisant ne serait non plus obtenu, en traitant en même temps du bois dur et du bois mou, quoique les deux traités séparément puisse donner un bon résultat. Les procédés à employer dépendent largement de la matière première disponible en même temps que des demandes du marché pour telle ou telle variété de pulpe. Ces renseignements sont extraits d'une brochure de M. W. F. Campbell, intitulée "Chemical Methods of Utilizing Wood Wastes", brochure que vient de publier la section forestière du département de l'Intérieur.

**Employé dans la fabrication des
membres artificiels**

D'après un bulletin de la section forestière, du département de l'Intérieur, le saule est exclusivement employé dans la fabrication des membres artificiels, à cause de sa légèreté, de sa résistance à l'usure et du fait que les changements de température ne l'affectent pas.

ESTIMATION DE LA SUPERFICIE ENSEMENCÉE DANS LE DOMINION

Le blé dans tout le Canada accuse un total de 16,900,000 acres, soit deux pour cent de diminution sur 1918

CANADA ET ÉTATS-UNIS

Le Bureau des statistiques fédéral a publié une première ou préliminaire estimation des superficies ensemencées en grain et des récoltes de foin ce printemps, telles que compilées des rapports de ses correspondants sur les récoltes.

Le blé accuse pour tout le Canada une superficie totale estimée à 16,958,500 acres, comparé à 17,353,902 acres en 1918, une diminution de 305,402 acres, ou 2 pour cent. En 1918, la superficie ensemencée était de 1,477,150 acres, ou 10 pour cent de plus que la superficie en 1917. A cause de la douceur de l'hiver de 1918-19, la superficie à récolter en blé d'automne est de 797,750 acres, représentant 381,135 acres ou 91 pour cent de plus qu'en 1918. L'étendue ensemencée en blé de printemps est de 16,160,750 acres, représentant 776,537 acres, ou 5 pour cent de moins qu'en 1918. En avoine, l'étendue ensemencée a été de 16,654,000 acres, ce qui est 136,000 acres, ou 1 pour cent de moins qu'en 1918. La superficie en acres du reste des moissons est comme suit: Orge, 3,036,240 acres, comparé à 3,153,711 acres en 1918; seigle, 575,585 acres, contre 555,294 acres; pois, 208,250 acres, contre 235,976 acres; grains mixtes, 877,240 acres, contre 921,826 acres; foin et trèfle, 10,472,700 acres, contre 10,544,625 acres; et alfalfa, 192,480 acres, contre 196,429 acres. Cette année on a demandé des rapports sur la sèmençe des pommes de terre un mois plus de bonne heure que jusqu'à présent, et les réponses indiquent une superficie ensemencée de 692,900 acres, comparé à 735,192 acres l'an dernier, une diminution de 42,292 acres, ou 6 pour cent. La plantation des pommes de terre n'avait pas fait beaucoup de progrès dans les provinces Maritimes et dans Québec à la fin de mai, de sorte que l'estimation doit être considérée comme un essai.

SUPERFICIE EN ACRES DES PRAIRIES

La superficie emblavée dans les trois provinces des Prairies s'élève au total de 15,450,700 acres, comparé à 16,125,451 acres l'an dernier; en avoine, 9,614,000 acres, comparé à 9,354,941 acres; en orge, 2,162,000 acres, comparé à 2,272,334 acres; en seigle, 436,000 acres, contre 411,846 acres. Par province, la superficie est: Blé—Manitoba, 2,913,190 acres; Saskatchewan, 8,879,000 acres; Alberta, 3,658,600 acres. Avoine — Manitoba, 715,000 acres; Saskatchewan, 5,088,000 acres; Alberta, 2,811,000 acres. Orge—Manitoba, 1,082,000 acres; Saskatchewan, 643,000 acres; Alberta, 437,000 acres. Seigle—Manitoba, 240,000 acres; Saskatchewan, 137,000 acres; Alberta, 50,000 acres.

DEMANDES DE SOUMISSIONS PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les firmes désirant soumissionner pour une catégorie quelconque de fournitures doivent s'adresser à la Commission des achats de guerre, immeuble Booth, Ottawa, en donnant des détails sur la nature du commerce qu'elles font et une liste des marchandises qu'elles désirent offrir.

Des soumissions sont constamment sollicitées par les différents départements du gouvernement, des formules et devis étant distribués par la malle à tous les individus et firmes intéressés, connus de la commission.

La Commission des achats de guerre tient un registre des différentes firmes et des lignes de commerce dans lesquelles elles sont intéressées et, par conséquent, ceux qui voudraient qu'on leur envoie des formules de soumission feraient d'enregistrer leurs noms, adresses, catalogues, etc., au bureau de la Commission des achats de guerre qui coopère avec tous les autres départements.

Les différents départements du gouvernement fédéral ont demandé, entre le 28 juillet et le 1er août, des soumissions comme suit:

Article.	Lieu de livraison.	Date de liv.
MINISTÈRE DU RÉTABLISSEMENT CIVIL DES SOLDATS:		
Tour	Ottawa	12 août.
"Chucks" (pièces de prise)	"	12 "
Planes et scies	"	12 "
Carpettes	"	13 "
Roue brisée	Guelph	13 "
MINISTÈRE DE LA JUSTICE (PÉNITENCIERS):		
Farine	St-Vincent de Paul	5 août.
Charbon	Winnipeg	7 "
Bois de sciage	Kingston	10 "
MINISTÈRE DES POSTES:		
Anneaux en cuivre	Ottawa	5 août.
Casquettes cirées	"	4 "
MINISTÈRE DE LA JUSTICE (INTERNEMENTS):		
Moteur	Montréal	29 juillet.
Articles de chirurgie	Sydney	12 août.
Boeuf et bacon	Charlottetown	8 "
Poisson	"	8 "
Beurre	"	8 "
Œufs	"	8 "
Lait	"	8 "
Fruits et légumes en conserves	Toronto	8 "
DÉPARTEMENT DE LA PAPETERIE:		
Enveloppes blanches, 15 x 9 1/2 unies	Ottawa	5 août.
Enveloppes blanches, 0 x 4 unies	"	5 "
Cire à cacheter	"	5 "
MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX:		
Matériel électrique	Lachine	2 août.
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (PARCS NATIONAUX):		
Huile pour les chemins	Banff	2 août.
MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE:		
Articles de chirurgie	Montréal	1er août.
Drogues	Ottawa	5 "
Nucleinate d'argent	Ottawa	5 "
Articles de chirurgie	Toronto	5 "
Irrigateurs	Ottawa	8 "
Champagne	"	6 "
Alcool éthylique	Ottawa	5 "
Insignes de manches	Toronto	2 "
Appareil de science	Kingston	11 "
Charbon	Hamilton	1er "
Charbon	Edmonton	8 "
Gruau, groseilles, pruneaux, raisins	"	2 "
Charbon	Calgary	8 "
Charbon	Québec	8 "
Charbon	Little-River	8 "
Charroyage de charbon	Ottawa	31 juillet.
SURPLUS DE MAGASINS:		
Paniers de joncs	"	15 août.
Lanternes	"	15 "
Mesures à sec	"	15 "
Scies de boucher	"	15 "
Cheminées de lanternes	"	15 "
Rouleaux de pâtissier	"	15 "
Chevilles à piquer	"	15 "

MOISSONS AUX ÉTATS-UNIS.

Le "Crop Reporting Board" du ministère de l'Agriculture des États-Unis, dit (juin 9) que la superficie semée de blé, en 1919, est de 71,526,000 acres, comparé à 59,110,000 d'acres en 1918, soit une augmentation de 12,416,000 acres, ou 21 pour cent. La superficie, en 1918, était de 14,021,000 acres de plus qu'en 1917, une proportion de 31 pour cent; de sorte qu'en moins de deux ans, la superficie emblavée aux États-Unis a augmenté de 26,437,000 acres, ou 58 pour cent. La superficie semée en avoine, en 1919, a été de 42,365,000 acres, ou 4.6 pour cent de moins que l'an der-

Revenu des chemins de fer et canaux

Le revenu provenant des chemins de fer et canaux appartenant au Gouvernement, durant l'exercice financier terminé le 31 mars 1918, s'est élevé à la somme de \$27,695,825.09, selon le rapport annuel du ministère des Chemins de fer et Canaux. Le revenu des chemins de fer a été de \$27,240,956.87, et celui des canaux s'est élevé à \$414,868.22.

en orge, 8,800,000 acres, ou 8.1 pour cent de moins; en seigle, 6,576,000 acres, ou 4.8 pour cent de plus; et en foin, 71,224,000 acres, égal à l'an dernier.

MOUVEMENT DU GRAIN DANS L'OUEST CENTRAL

Le rapport du département de l'Immigration donne le total de boisseaux inspectés

Le département de l'Immigration et de la Colonisation a reçu le rapport suivant de son bureau de Winnipeg sur les mouvements du grain: Grain en magasin dans les éleveurs du gouvernement à l'intérieur: Moosejaw, 561,525 boisseaux; Saskatoon, 719,762 boisseaux; Calgary, 522,182 boisseaux.

En magasin dans les éleveurs du Pacifique-Canadien, à l'intérieur, 2,925,498 boisseaux; 1918, 1,661,789 boisseaux. En magasin dans tous les éleveurs sur le front du lac, 6,007,879 boisseaux. Inspectés depuis le 1er septembre 1918:

Blé.	Autres grains.	Total.
1918.. 121,347,600	45,633,900	167,001,500
1917.. 151,962,000	76,808,200	228,770,200

Grain expédié par chemin de fer depuis le 1er septembre 1918: Voies du Pacifique-Canadien, 7,369,193 boisseaux; front du lac, 9,027,106 boisseaux.

Grain expédié par bateaux et rails depuis le 1er septembre 1918: voies du Pacifique-Canadien, 68,895,296 boisseaux; front du lac, 105,286,881 boisseaux.

Grain expédié par bateau depuis l'ouverture de la navigation, le 16 avril 1919: voies du Pacifique-Canadien, 24,524,425 boisseaux; front du lac, 46,003,823 boisseaux.

Durant la semaine, 421 wagons de farine ont été expédiés de diverses minoteries dans les provinces des prairies; l'an dernier, 424 wagons.

Pour l'hôpital de Londres

Des soumissions cachetées, séparées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour l'Hôpital d'isolement, Hôpital Psychopatique Westminster, London", ou "Pavillon T.B., Hôpital Psychopatique Westminster, London", etc., selon le cas, seront reçues jusqu'à midi, le vendredi, 15 août 1919, pour la construction d'un hôpital d'isolement, pavillon T.B., édifice de récréation, magasin, garage, etc., à l'hôpital psychopatique, Westminster, London, Ont.

On peut voir les plans et obtenir les formules de soumissions aux bureaux de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa; du surintendant de la construction, hôpital militaire Westminster, London, Ont.; du surintendant des édifices fédéraux, station postale "F", Toronto, Ont.; et du surintendant des édifices publics, Montréal, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère, et conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 pour cent du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics, et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunt de guerre et des chèques, si c'est nécessaire pour compléter le montant.

La Commission d'établissement des soldats et le département d'Agriculture d'Ontario s'étant entendus à ce sujet, des représentants agricoles serviront d'agents par rapport à l'établissement des soldats sur des terres. Ils s'occuperont surtout de placer des soldats auprès de cultivateurs qui devront les instruire et ils surveilleront les colons quand ceux-ci s'établiront sur leurs propres fermes, d'après les renseignements fournis par le numéro de juin de la "Gazette Agricole" du Canada.

LA SITUATION S'EST AMÉLIORÉE AU COURS DE JUIN

Le chômage diminue en dépit du malaise ouvrier et du retour d'un grand nombre de soldats

L'ACTIVITÉ DANS LES INDUSTRIES

Durant le mois de juin, le marché de la main-d'œuvre a été bouleversé par les nombreux malaises industriels qui ont prévalu à travers le pays. Toutefois, en dépit de cela, il y eut une diminution considérable dans le chômage, qui aurait été plus marquée, si ce n'eût été du nombre de soldats qui sont revenus d'outre-mer dans le cours du mois, ainsi qu'il est expliqué dans une revue générale des conditions durant le mois dans l'édition de juillet de la "Gazette du Travail", publié par le département du Travail.

LA SITUATION INDUSTRIELLE

Dans les industries métallurgiques et mécaniques, il y eut un léger déclin dans le travail dans les provinces Maritimes et dans l'Ouest, mais une légère augmentation dans l'Ontario et le Québec. Dans le domaine des moyens de transport, il y eut un déclin assez considérable dans les provinces Maritimes et un moindre déclin à travers le reste du pays. Dans les aliments, les tabacs et les liqueurs, l'augmentation dans le travail a été considérable, l'augmentation étant plus marquée dans l'est que dans l'ouest. Les manufactures de légumes et de fruits et les fabriques d'eaux gazeuses ont connu l'activité habituelle de la saison. Dans les industries textiles, les manufactures de drap, les buanderies, l'activité du mois précédent a été bien soutenue et il y eut une bonne demande pour la main-d'œuvre féminine. Dans les groupes de la pulpe, du papier et des imprimeries, il y eut une légère augmentation additionnelle dans le travail durant le mois. Dans la menuiserie et les meubles, l'activité du mois précédent a été bien soutenue. Dans les manufactures de bottines et de chaussures de l'Ontario, la demande pour la main-d'œuvre se continue et le travail dans les manufactures de caoutchouc est très bon. Dans les groupes de la poterie, du verre et de la pierre, il y eut une amélioration marquée dans toutes les parties du pays, si on tient compte du ralentissement des mois précédents. Des conditions normales ont prévalu dans les groupes des peintures, des huiles, des produits chimiques et des explosifs. Dans le domaine des chemins de fer à traction, à vapeur ou à l'électricité, les conditions d'exploitation ont varié quelque peu, mais en général, il y eut une légère augmentation dans le travail. L'industrie des mines de métaux de Cobalt a été considérablement affectée par des grèves, mais, autrement, dans l'industrie comme ensemble, il y eut un léger accroissement d'activité. Dans les houillères, la dépression du mois précédent a été augmentée davantage par des grèves dans le district de Lethbridge. Dans les métiers de construction, le travail a varié, quoiqu'il y eut une légère augmentation par rapport au mois précédent. Il y eut aussi une certaine augmentation dans la construction de chemins de fer. L'industrie du bois a continué d'être active, les opérations étant transférées des rivières aux moulins. Le total du travail dans l'industrie a été à peu près le même que pour le mois précédent.

LES GRÈVES.

La perte de temps à cause de différends industriels en juin a dépassé de beaucoup celle en mai 1919, ou en juin 1918. Il y eut à une époque ou autre dans le cours du mois 80 grèves, affectant 87,917 ouvriers et causant une perte d'environ 1,445,021 jours de travail, en comparaison avec 84 grèves, 77,688 ouvriers et 893,816 jours de travail en mai 1919 et 32 grèves, 11,888 ouvriers et 46,941 jours de travail en juin 1918. A la

L'ÉPARGNE POPULAIRE

ÉTAT des balances au crédit des déposants dans les banques d'épargnes du gouvernement du Dominion à la date du 30 juin 1919.

Banques.	Balance au 31 mai 1919.	Dépôts juin 1919.	Total.	Retirés en juin 1919.	Balance au 30 juin 1919.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Manitoba—</i>					
Winnipeg.....	480,964 38	5,089 00	486,053 38	8,048 82	478,004 56
<i>Colombie-Britannique—</i>					
Victoria.....	1,148,398 52	31,974 19	1,180,372 71	29,602 90	1,150,769 81
<i>I. P. E.—</i>					
Charlottetown.....	1,784,505 69	51,195 82	1,835,701 51	40,609 19	1,795,092 32
<i>Nouveau Brunswick—</i>					
St. John.....	4,299,988 54	82,902 94	4,382,891 48	59,975 15	4,322,916 33
<i>Nouvelle-Ecosse—</i>					
Barrington.....	83,150 86	517 00	83,661 86	3,027 29	80,640 57
Guysborough.....	84,856 49	455 00	85,311 49	1,396 43	83,915 06
Halifax.....	2,474,767 84	45,385 17	2,520,152 01	37,433 99	2,481,719 02
Kentville.....	251,613 45	5,221 00	256,834 45	6,388 65	250,445 80
Lunenburg.....	437,141 47	9,929 24	447,070 81	8,560 07	438,510 74
Sherbrooke.....	76,323 53	2,625 14	78,948 67	643 14	78,305 53
Total.....	11,121,710 77	235,294 60	11,357,005 37	196,685 63	11,160,319 74

DÉPARTEMENT DES FINANCES,
OTTAWA, 28 juillet 1919.

J. C. SAUNDERS,
Pour le sous-ministre des Finances.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA

Les commissaires du Service civil donnent par le présent avis que des demandes seront reçues de la part de personnes capables de remplir les positions suivantes dans le Service civil du Canada:

Un avocat junior. Traitement initial \$2,520 par année.

1. Un avocat junior de ministère pour la division ouest du Bureau d'établissement des soldats, au traitement initial de \$2,520 par année. Les aspirants doivent être diplômés d'une école de droit reconnue et avoir été admis au barreau dans une province. Ils doivent posséder une connaissance générale des lois provinciales, et une connaissance spéciale de la pratique provinciale et de la législation concernant

- (a) Les terres.
- (b) La rédaction des actes en général.
- (c) La transmission des biens.
- (d) Le travail avec les compagnies de prêts.

Le titulaire devra surveiller le travail en loi dans l'ouest du Canada relativement aux opérations de l'acte d'établissement des soldats. Il devra comparer les comptes présentés par les avocats pour services rendus aux soldats colons et au Bureau d'établissement. Il lui faudra, au besoin, donner des avis techniques. Il sera directement responsable du travail de bureau de sa division.

Un ingénieur junior. Traitement initial, \$1,680 par année.

1. Un ingénieur junior pour le ministère des Travaux publics à Prince Rupert, C.-B., au traitement initial de \$1,680 par année. Les aspirants doivent être gradués en génie d'une école des sciences appliquées de réputation établie. Ils doivent avoir eu deux années d'expérience en génie ou quatre années d'expérience de même nature dans les dessins, les devis et travaux de construction et de réparation.

Quatre surveillantes de districts pour domiciles. Traitement initial, \$1,500 par année.

3. Quatre surveillantes de district pour les domiciles pour la division des domi-

date du 1er juin, il y avait 48 grèves affectant 65,129. Trente-deux grèves furent rapportées comme ayant éclaté en juin, comparé à 69 en mai. Vingt-neuf des grèves furent déclarées avant le mois de juin et quatorze des grèves qui ont commencé en juin furent rapportées réglées, laissant à la fin de juin 37 grèves qui affectaient approximativement 23,755 ouvriers.

PAIEMENT DE RÉCLAMATIONS POUR ACCIDENTS

Au cours de l'année 1918, les compagnies d'assurances contre les accidents au Canada ont payé en réclamations pour accidents la somme de \$725,815, nous dit un rapport publié sous la direction du surintendant des assurances par le ministère des Finances.

ciles, au bureau d'établissement des soldats dans les quatre provinces de l'ouest, avec les bureaux-chefs à Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver, au traitement initial de \$1,500 par année. Les aspirants doivent avoir une instruction équivalente à celle que comporte un diplôme d'école supérieure avec entraînement dans une école ménagère. Elles doivent avoir eu au moins deux années d'expérience avec les problèmes sociaux, une connaissance de la vie sur une ferme, un bon jugement, du tact et des bonnes manières. Les aspirants doivent être capables de tenir des enquêtes au sujet des conditions de vie des soldats colons et leur aider à résoudre les problèmes domestiques. Elles devront travailler de concert avec les diverses organisations dans ces provinces qui ont en vue l'amélioration des conditions dans les demeures. Les titulaires devront correspondre avec les femmes des soldats et leur distribuer de la littérature concernant l'administration de leur demeure. Elles doivent être capables de surveiller le travail de bureau et de campagne de la branche.

Instructions générales.

Les salaires pour les positions ci-haut mentionnées seront en sus du bon qui le Parlement jugera à propos de donner.

Des listes de personnes éligibles à des emplois de même nature que celles annoncées ci-dessus peuvent être établies.

D'après la loi, préférence est donnée aux aspirants soldats de retour qui possèdent le minimum d'aptitudes. Les aspirants soldats de retour doivent envoyer une copie certifiée de leur certificat de décharge avec leur demande, ou dans le cas d'officiers avec commission, une déclaration certifiée de leurs services.

Il est à remarquer que ces positions seront remplies autant que possible par les résidents de bonne foi de la province où se produit la vacance.

Les formulaires de demande, dûment remplis, doivent parvenir au bureau de la Commission du Service civil pas plus tard que le 29 août. On peut obtenir les formulaires de demande des bureaux d'emploi fédéraux-provinciaux ou du secrétaire de la Commission du Service civil, à Ottawa.

NOUVELLES DIMENSIONS DU CANAL WELLAND

Le département des Chemins de fer et Canaux donne des renseignements sur les améliorations faites à cette voie de navigation. La profondeur des écluses sera éventuellement de trente pieds

LES CONTRATS SONT ADJUGÉS

Le rapport suivant sur le canal de navigation de Welland est extrait du rapport annuel du département des Chemins de fer et Canaux:

Le travail qui a été entrepris a pour objet d'assurer de meilleures facilités de navigation pour une classe plus nombreuse de navires que ceux qui peuvent faire usage de l'actuel canal Welland. Le canal actuel est situé entre Port Colborne, lac Érié, et Port Dalhousie, lac Ontario. Sa longueur est de 26½ milles et le canal comprend 25 écluses dont les dimensions sont de 270 pieds par 45 pieds, avec une profondeur de 14 pieds à l'exhaussement.

Le canal projeté tel que définitivement localisé, suit le cours du canal actuel de Port-Colborne, sur le lac Érié, à Alaburg, à mi-chemin au delà de la péninsule. De cet endroit, une tranchée absolument nouvelle sera creusée, traversant le canal actuel en bas de l'écluse n° 25, le niveau de l'eau des deux canaux étant le même, à savoir, 568 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le nouveau canal croise de nouveau le canal actuel en bas de l'écluse n° 11, l'eau des deux canaux à cet endroit étant à une élévation de 382 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Le canal projeté débouche dans le lac Ontario, à l'embouchure de la crique Ten-Mile, située à environ trois milles à l'est de Port Dalhousie. La longueur totale d'un lac à l'autre est de 25 milles, et la différence de niveau entre les deux lacs, soit 325½ pieds, sera surmontée au moyen de sept écluses, chacune ayant une élévation de 46½ pieds. Les dimensions des écluses seront de 800 pieds de longueur et de 80 pieds de largeur avec 30 pieds d'eau au-dessus des assises aux niveaux très bas dans les lacs. La largeur du canal au fond sera de 200 pieds et, pour le moment, les biefs seront creusés à une profondeur de 25 pieds seulement, mais toutes les constructions seront enfoncées à la profondeur de 30 pieds, de sorte que le canal peut être creusé davantage dans l'avenir en draguant les biefs.

Un nouveau brise-lames, à l'ouest, sera construit à Port Colborne pour maintenir la placidité des eaux dans le havre durant les tempêtes. Les jetées extérieures à l'entrée, au lac Ontario, seront placées à environ 1½ milles du rivage, où l'eau a une profondeur de 30 pieds; un large chenal sera creusé de ces jetées et un remblai d'environ 500 pieds de largeur sera formé sur chaque côté. Les murs des écluses auront une hauteur de 82 pieds au-dessus des seuils des vantaux.

Le travail est divisé en neuf sections, dont le contrat pour la section n° 1, approximativement trois milles, à la partie du canal située au bout du lac Ontario, a été adjugée, le 1er août 1913; le contrat pour la section n° 2, approximativement 4½ milles, le 31 décembre 1913; le contrat pour la section n° 3, approximativement 2 milles, le 4 octobre 1913; le contrat pour la section n° 5, le 22 décembre 1913.

Durant l'année fiscale 1917-18, la somme de \$1,235,046.59 a été dépensée, ce qui porte le total des déboursés, au 31 mars 1918, à \$14,928,969.58.

Avez-vous acheté des timbres d'épargne?

Bulletin Officiel Canadien

Publié une fois par semaine par le
Directeur de l'Information.

Bureaux: Hope Chambers,
Rue Sparks, Ottawa.
Tél.: Queen 4055 et Queen 7711.

Le BULLETIN OFFICIEL CANADIEN est adressé gratuitement aux membres du Parlement, aux membres des Législatures provinciales, à la magistrature, aux journaux quotidiens et hebdomadaires, aux officiers de l'armée, aux maires et aux maires de poste des villes et des villages, à tous les fonctionnaires publics et aux institutions qui sont en mesure de répandre les nouvelles officielles.



Prix de l'abonnement.

Un an... \$2.00
Six mois... 1.00

Tous les chèques, mandats, traites, doivent être faits payables à: CANADIAN OFFICIAL RECORD, Ottawa.

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ EN CONSEIL N° 2206.

"Le Comité du Conseil Privé constate de plus, que, cette guerre étant le fait de tout le peuple canadien, il est désirable que le peuple tout entier soit tenu aussi complètement au courant que possible des actes du gouvernement concernant la conduite de la guerre, aussi bien que de ceux concernant la solution de nos problèmes domestiques, et pour atteindre ce but, il est d'avis qu'un BULLETIN OFFICIEL devrait être fondé et publié une fois par semaine pour faire connaître les mesures prises par le gouvernement en rapport avec la guerre, et, d'une façon générale, la participation à tous les degrés de la nation à la guerre."

RAPPORT SUR LES PROGRÈS DES TRAVAUX AU CANAL DE TRENT

Environ 300 milles sont terminés et utilisés; les travaux sur le reste du parcours sont avancés

ROUTE NAVIGABLE UNIQUE

La route du canal de Trent telle qu'actuellement utilisée et en construction, est située entre Trenton, sur la baie Quinté, d'où communication directe existe avec le lac Ontario, et Honey-Harbour (havre au miel), sur la baie Georgienne, d'où les lacs supérieurs sont immédiatement accessibles. La partie du canal actuellement en construction est située entre le lac Couchiching et la baie Georgienne.

PARTIE DU CANAL UTILISÉE.

Cette partie du canal qui est située entre Trenton et le lac Rice est pratiquement terminée; on peut donc dire que la partie du canal utilisée ou prête à l'être couvre une distance de 200 milles, de Trenton à Washago. Il faut y ajouter d'autres canaux, entretenus sur une longueur d'environ 90 milles.

Sur la partie du canal, régulièrement utilisée, des améliorations et des réparations ont dû être faites, déclare le rapport courant du département de Chemins de fer et Canaux.

CANAL EN CONSTRUCTION.

Division Ontario-Lac-Rice.—Fait partie de cette division, la section du canal comprise entre Trenton et la pointe du lac Rice, une distance de 56½ milles. Tel que noté déjà, elle est à peu près terminée et sera ouverte au trafic de bonne heure la prochaine saison. Une description détaillée des divers travaux auxquels sa construction a donné lieu

LES FRAIS D'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER CANADIENS

Le partage des frais d'exploitation des chemins de fer canadiens durant l'année 1918 est rapporté comme suit dans le rapport sur les statistiques des chemins de fer, publié par le département des Chemins de fer et Canaux.

Frais d'exploitation des chemins de fer canadiens.	\$	c.	Pour cent.
Voies et construction.....	51,614,857	71	18.84
Outillage.....	57,342,884	81	20.92
Trafic.....	6,352,393	99	2.32
Transport—par voie ferrée.....	145,107,306	15	52.96
Transport—par eau.....	1,552,958	85	0.56
Opérations diverses.....	4,443,565	75	1.62
Dépenses générales.....	7,597,985	10	2.77
Transport pour placement,—Cr.....	8,056	58	0.01
Total.....	273,955,435	79	

et d'autres questions d'intérêt général se trouvent dans le rapport de l'an dernier et des années précédentes. Après son achèvement complet toute cette partie de l'entreprise aura coûté un peu plus de \$5,000,000.

Division Severn.—Cette division comprend la section comprise entre le lac Couchiching et Port-Severn, sur la baie Georgienne, une distance totale de 43 milles. Elle se subdivisera, une fois terminée, en 4 milles de canal, 5½ milles de chenal sub-aqueux, et 33½ milles de rivières et de lacs à eau profonde. La différence de niveau, 139 pieds, entre le lac Huron et le lac Couchiching, sera surmontée par cinq écluses. Pour régulariser le niveau des rivières il faudra 15 écluses. La route du canal sera traversée par 8 ponts, dont cinq carrossables et trois pour chemins de fer. Cinq de ces ponts seront à arches fixes et trois seront tournants. Pour fins de construction cette division a été divisée en 4 sections ou contrats dont trois numérotées, 1, 2 et 3, et l'autre désignée sous le nom de section Port-Severn. Le contrat de la première section n'a pas encore été accordé et il n'est pas probable que des soumissions soient demandées avant la fin de la guerre.

Les travaux comprendront la construction de trois écluses et de deux barrages régulateurs, et s'étendront depuis l'eau profonde dans la baie Georgienne, près de l'île 181, sur une distance de 17 milles vers l'est, jusqu'à un point situé un peu au-dessus de la chute Big, à l'embouchure de la rivière Severn. La section 2, pour laquelle le contrat a été accordé, commence à la chute Big, et s'étend jusqu'à un point un peu au-dessus des rapides McDonald, soit une distance de 11½ milles. Les travaux inclus dans le contrat comprennent surtout la construction d'un barrage à Pretty-Channel, d'un barrage, d'une écluse et d'une usine d'énergie, à Swift-Rapids, et la reconstruction du pont du Canadien-Nord à Ragged-Rapids. Le barrage à Pretty-Channel a été terminé à la fin de 1915; celui de Swift-Rapids, à la fin de la dernière saison. Depuis que ce dernier barrage a été construit le niveau de l'eau, entre les rapides Swift et Ragged, s'est élevé de 47½ pieds. L'usine d'énergie, à ce dernier endroit, est aussi terminée et toute la machinerie y a été installée. On s'attend que l'usine fonctionnera dans quelques jours. Les travaux sur l'écluse avancent d'une façon satisfaisante. Le creusement est presque fini, les travaux de béton et les piles de l'entrée sont au deux tiers finis. Les piles de l'entrée supérieure, les murs d'appui et les enfoncements des barrières sont très avancés. Le pont tournant, du Canadien-Nord, à Washago, a été terminé dans le cours de cette année. Les approches de la traverse du côté ouest n'ont pas été faites et l'achèvement des divisions du chemin de fer, chaque côté du pont a été retardé par le manque de rails. Les travaux de la construction du pont à Ragged-Rapids, sont arrêtés. La section 3 qui a environ 15½ milles de long, s'étend de l'extrémité est de la section 2, à eau profonde dans le lac Cou-

chiching. Les travaux mentionnés au contrat comprenant deux ponts tournants carrossables, un pont tournant de chemin de fer, plusieurs petits barrages près de Washago, et une somme considérable d'excavation dans la pierre et la terre. A cause des conditions créées par la guerre, l'entrepreneur a renoncé à son contrat. Un peu plus de la moitié des travaux est terminée. Voici les travaux les plus importants qui ont été exécutés: le creusement de l'écluse Couchiching est pratiquement fini et les travaux en béton aux piles de l'entrée supérieure, les murs d'appui et les enfoncements pour les barrières de l'écluse sont aussi très avancés; le creusement du canal Couchiching est presque terminé; le canal coupé à travers la campagne, depuis le pont de la route Muskoka jusqu'à la rivière est bien avancé; le pont carrossable de la route Muskoka est fini et en usage; seul le pilier central, à la traverse de la route Hamlet, a été construit jusqu'ici; le pont tournant du Canadien-Northern est presque fini, il ne reste plus qu'à construire les tabliers fixes du côté ouest.

EMPLOYÉS SUR LES CHEMINS DE FER A VAPEUR CANADIENS

Le rapport du département enregistre aussi le total des salaires payés

Le rapport sur les statistiques des chemins de fer, publié par le département des Chemins de fer et Canaux, donne les statistiques suivantes sur le nombre d'employés de chemins de fer au Canada et le total des salaires qui leur ont été payés, de 1911 à 1918.

NOMBRE D'EMPLOYÉS.

1911	141,224
1912	155,901
1913	178,652
1914	159,142
1915	124,142
1916	144,770
1917	146,175
1918	143,493

SALAIRES.

1911	\$ 74,613,738
1912	94,237,623
1913	115,749,825
1914	111,762,972
1915	90,215,727
1916	104,300,647
1917	129,626,187
1918	152,274,953

Achetez des timbres d'épargne.

LE SYSTÈME MÉTRIQUE DES POIDS ET MESURES

Les pays qui n'ont pas ce système sont divisés sur la question de son adoption

Le passage suivant sur le sujet du système métrique des poids et mesures est extrait du rapport de M. E. D. Way, l'inspecteur en chef des poids et mesures, tel que publié dans le rapport annuel de l'assistant sous-ministre du Revenu de l'Intérieur, durant la dernière année fiscale.

Ce sujet est encore au premier plan de la discussion, les deux grands pays non métriques, l'Angleterre et les États-Unis, étant divisés en deux camps agresseurs composés de partisans et d'opposants. Il n'y a pas de doute que de grands avantages en résulteraient si l'univers faisait usage d'un seul système de poids et mesures, mais il est également hors de doute que la production anglo-américaine souffrirait considérablement de la grande désorganisation, la confusion, la dépense, l'inefficacité qui suivraient, si le système métrique était rendu obligatoire.

A ce sujet, je crois qu'il serait sage de citer la décision du "comité sur la politique commerciale et industrielle de l'après-guerre", nommé par le gouvernement britannique sous la présidence de lord Balfour of Bureleigh, qui vient de présenter son rapport après deux ans de travail. Des extraits du rapport suivent:

"De fortes recommandations nous ont été faites de différentes sources en faveur de ce changement, mais l'on ne peut dire qu'il y a une telle unanimité en faveur de ce système parmi ceux qui ont étudié la question, qui justifieraient son adoption.

"..... en vue des difficultés exceptionnelles auxquelles le commerce sera en butte durant la période suivant immédiatement la fin de la guerre, il faut peser tout particulièrement les conséquences qui surgiront probablement durant cette période. Dans notre opinion, il est absolument certain que l'uniformité anticipée ne pourrait être obtenue pour une très longue période, si jamais.

"Il y a de plus une objection sérieuse dans le fait que si nous induisons les pays précités (non métriques) à passer au système métrique, nous livrerions à l'Allemagne l'avantage que nos manufacturiers possèdent ici dans leurs marchés et dans les nôtres, étant donné que pour quelques années à venir, nous serions obligés de manufacturer sous les deux systèmes, tandis que l'Allemagne serait en mesure de manufacturer d'après un système uniforme pour le marché allemand et presque tout son commerce d'exportation.

"Nous ne sommes pas convaincus par aucun témoignage rendu devant nous que ce pays a actuellement perdu du commerce parce que l'usage du système métrique n'était pas obligatoire..... Mais toute tentative pour rendre l'usage du système métrique universel et obligatoire, causerait de grosses pertes et de la confusion à une période particulièrement inopportune, pour l'amour d'avantages éloignés et douteux. Nous sommes convaincus qu'une telle mesure loin d'aider au rétablissement du commerce britannique dans l'après-guerre, l'entraverait sérieusement.

"Nos poids et mesures sont susceptibles d'améliorations détaillées, mais nous ne sommes pas convaincus que le système métrique est en général théoriquement supérieur au système britannique, et nous sommes persuadés que les objections pratiques au changement projeté sont telles qu'elles l'emportent d'une manière décisive sur aucuns avantages qui sont attribués à ce système."

Les frais d'exploitation des chemins de fer nationaux se sont élevés à \$23,930,398.06 en 1916-1917, et en 1917-1918, à \$33,259,488.02, soit une augmentation de \$9,329,089.96. (Extrait du rapport annuel du département des Chemins de fer.)

LES MINES D'ARGENT ET DE PLOMB DU YUKON SONT TRÈS RICHES

Le minerai de galène fait le sujet d'un article dans le Bulletin

PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

Les dépôts de plomb et d'argent de la région Twelvemile, au Yukon, sont décrits dans un rapport récent de la section d'exploration géologique, rapport préparé par M. W. E. Cockfield, après une visite dans la région. Les passages ci-dessous sont extraits de ce rapport:

LOCATION ET FACILITÉ D'ACCÈS.

"Les dépôts sont situés dans un endroit qui peut être désigné sous le nom de région Twelvemile. La rivière Chaudindu ou Twelvemile est tributaire de la rivière Yukon dans laquelle elle se jette à 17 milles en aval de Dawson. A 28 milles environ de son embouchure elle forme une fourche dont les deux branches sont connues sous les noms de Twelvemile et Little Twelvemile. Les dépôts sont situés dans le torrent Spotted-Town, à l'endroit où il rejoint la Little-Twelvemile, à 11 milles de son embouchure. L'installation de la Yukon Gold Company s'élève à la fourche de la Twelvemile, d'où une route carrossable a été construite, qui se rend jusqu'à Dawson, une distance de 40 milles. Cette route rejoint la route de la vallée du Klondyke, près du ruisseau Bear. Le rivage fournit un bon sentier qui conduit à environ 6 milles de la propriété. De là jusqu'à la propriété de la compagnie une route a été tracée. En hiver les approvisionnements peuvent être charriés par les vallées de la Twelvemile ou de la petite Twelvemile.

TOPOGRAPHIE ET GÉOLOGIE GÉNÉRALE.

"La région est située tout entière dans cette entité physiographique désignée sous le nom de chaîne Ogilvia. Celle-ci est une pointe du système des Rocheuses, qui s'étend depuis la tête des eaux de la rivière Stewart, jusqu'à la rivière Yukon, au 41e méridien. Cette chaîne de montagnes offre un aspect bien différent de celui du plateau Yukon. Exception faite d'une certaine uniformité dans la hauteur des sommets, elle n'offre aucune trace d'aplanissement; il est probable qu'elle existait déjà comme terre haute à l'époque de l'aplanissement et du relèvement subséquent du plateau Yukon. La chaîne a un aspect rugueux et se compose d'une série de crêtes, séparées par de larges et profondes vallées.

"Le district a été intensément englacé, seuls les plus hauts sommets ayant échappé au passage de la glace. Les éperons dans les vallées ont été tronqués et les parois arrondies donnant à la dépression, des contours en forme d'U, qui sont très remarquables. Les vallées se terminent toutes en dépressions en forme de cirque, contenant de petit lacs qui se remplissent rapidement. En conséquence de changements post-glaciaires dans le système de drainage, des ruisseaux se sont creusés d'étranges rigoles au fond des vieilles vallées, de sorte que les parois sont bordées de bancs creusés dans le roc. Souvent ceux-ci se retrécissent en canyon semblables à des crevasses, et c'est dans l'une de ces fentes canyon que des dépôts de minerai ont été trouvés.

"La géologie, comme il était à prévoir, diffère beaucoup de celle du plateau Yukon. Les plus anciens schistes cristallins ne sont nulle part visibles et la plus grande partie de la région est pavée de sédiments qui, quoique grandement altérés, n'ont cependant pas développé une structure gneissoïde ou schisteuse. Dans ces sédiments se sont introduits de nombreux corps acides et des roches intermédiaires. Les sédiments sont divisés grossièrement en deux catégories, une supérieure et l'autre inférieure. L'inférieure consiste en ardoise rouge et verte, phyllithe, cornéenne, striée et quartz grenu, et en

IMPÔTS PAYÉS PAR LES CHEMINS DE FER CANADIENS

Le rapport sur les statistiques des chemins de fer, publié par le département des Chemins de fer et Canaux, donne les renseignements sommaires suivants sur les impôts payés, par province, par les chemins de fer canadiens.

Province.	Taxes provinciales.		Taxes municipales.		Total des taxes.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Nouvelle-Ecosse.....	25	00	1,680	13	1,705	13
Nouveau-Brunswick.....	54,262	11	4,184	10	58,346	21
Québec.....	117,756	25	507,060	11	624,816	36
Ontario.....	102,539	99	990,589	39	1,093,129	38
Manitoba.....	234,543	48	102,597	34	337,140	82
Alberta.....	112,611	82	97,455	51	210,067	33
Saskatchewan.....	135,999	20	27,187	17	163,186	37
Colombie-Britannique.....	457,819	95	291,602	88	749,422	79
Territoire du Yukon.....	6,826	11	6,826	17
Hors du Canada.....	159,476	47	6,871	37	166,347	82
Totaux.....	1,981,860	38	2,029,228	00	4,011,088	38

pierre à chaux. Des striages aux couleurs rythmées se rencontrent fréquemment.

"Les couches plongent vers l'est à un angle relativement bas. D'épaisses séries de quartz grenu et d'ardoises noires, entremêlées de pierre à chaux impure et sablonneuse les recouvrent. Autant qu'il a été possible de s'en rendre compte, aucune de ces couches n'est fossilifère. Les couches inférieures, tant lithologiquement que stratigraphiquement, correspondent à certaines parties du groupe Tindir de Cairnes, groupe auquel il semble probable qu'elles appartiennent. La chose paraît plus douteuse pour les couches supérieures, mais il reste probable qu'elles correspondent aussi à des parties du même groupe. S'il en est ainsi, les roches sont entièrement d'âge pré-mi-cambrien et appartiennent probablement à l'époque cambrienne. Elles sont coupées d'intrusion de granite, diorite, granodiorite, aude-site et autres roches apparentées.

DÉPÔTS DE MINÉRAI.

"Les dépôts de minerai se trouvent dans le canyon du torrent Spotted fawn, un tributaire de la Little-Twelvemile. Plusieurs lots miniers ont été bordés, des dépôts de minerai n'ont été trouvés par endroits, que sur deux de ces lots: l'Ophir et la ferme Galena. Ces lots font partie d'un groupe, propriété de D. B. Cole, Chris Fothergill, C. Sproule, W. Melville, W. Elliott et du juge Craig. A cet endroit une digue de diorite porphyritique coupe les quartz grenus et les ardoises. La digue coure sur une distance d'environ 1,200 pieds dans la couche et a une largeur de 300 à 500 pieds. Il a été impossible de mesurer exactement la largeur à cause du caractère superficiel des dépôts. Les veines sont de petites fissures dans la digue de diorite et ne paraissent pas se prolonger dans le quartz grenu et l'ardoise. Elles traversent la digue dans une direction presque parallèle à un système de canyon conjoint et sont caractérisées par des crevasses et des brèches qui démontrent qu'elles ont été formées sous un poids relativement léger, probablement près de la surface.

"Au premier endroit examiné, sur le lot Ophir, il y a deux petites veines à direction parallèle et éloignées de quatre pieds l'une de l'autre à leur surface. Ces veines plongent à angles différents et se croisent à environ 6 pieds de la surface. L'épaisseur maximum de l'une est de 16 pouces, celle de l'autre de 10 pouces. Partant de la partie la plus épaisse les deux veines se retrécissent rapidement dans les deux directions, si bien qu'à une distance de 25 pieds leur épaisseur est de moins d'un pouce. Les veines sont remplies d'une galène cristalline grossière mêlée de pyrite et de calcite, qui comprend des fragments de diorite. Ces derniers sont fréquemment remplacés par la galène. Les deux parois des veines sont très marquées, très peu de minerai les a débordées. Quel-

ques particules de galène s'y sont à vrai dire introduites, mais elles sont excessivement rares. Au début, les veines étaient recouvertes de 2 à 5 pieds de limonite et autres produits oxydés, mais on les a fait disparaître pendant les travaux d'exploitation. Sous cette couche, la galène à la surface est d'un brun rouillé.

"En amont du ruisseau, à 75 pieds environ de ce premier endroit, une autre veine existe sur le lot Ophir. Sous plusieurs rapports elle est analogue à celles que nous venons de décrire, seulement plus mince et beaucoup moins minéralisée.

"En plus des veines, beaucoup des canyons de la digue contiennent des dépôts de galène et de calcite. Ils sont intéressants en ce qu'ils font voir la minéralisation intense qui s'est produite ici, mais ils n'ont aucune valeur économique, à cause de leurs dimensions réduites.

"Quatre échantillons ont été pris au premier endroit décrit ci-dessus, qui paraît offrir les plus belles espérances. Le numéro 50 est supposé représenter la moyenne de la veine la plus large dans cette localité, le numéro 51 le croisement des deux veines, le numéro 52 un échantillon pris tout près sur la petite veine et le numéro 53 un échantillon coupé dans les deux veines y compris le mur de pierre qui les sépare, afin de donner une idée du contenu par tonne de minerai extrait. On fit l'épreuve de ces échantillons avec les résultats indiqués dans le tableau ci-dessous:

No.	ARGENT.		Plomb pour cent.
	Once par tonne.	Valeur par tonne.	
50	73 60	73 60	50 11
51	105 00	105 00	63 36
52	30 08	30 08	20 64
53	29 96	29 96	18 62

"Comme on peut s'en rendre compte par les résultats ci-dessus, les dépôts sont de bonne qualité et pourraient sans doute être exploités avec profit, même dans les conditions actuelles de transport et avec le travail manuel au lieu de mécanique. Plusieurs centaines de tonnes de minerais pourraient sans doute être extraites et triées à la main pour être expédiées, mais comme les veines sont petites et qu'il y a peu de chance qu'elles durent en profondeur il ne faut pas s'attendre à la production d'une quantité de tonnes considérable. Cependant il arrive rarement, si jamais, que ces veines se montrent isolément. Les conditions sont telles qu'elles justifient la poursuite du travail d'exploration dans l'espérance de trouver d'autres dépôts, et il semble que pour produire des résultats, les recherches devront se poursuivre sur la digue. Rien ne prouve que les veines déjà dé-

RAPPORT D'UNE GRANDE VALEUR POUR LE COMMERCE DU GRAIN

La division du commerce interne du Bureau des statistiques a publié un rapport contenant des détails sur les mouvements du grain

DEUX ZONES PRINCIPALES

Un rapport sur le commerce du grain du Canada contenant plusieurs détails nouveaux et précieux vient d'être publié par la division du commerce interne du Bureau fédéral des statistiques.

Le rapport a pour objet de montrer sous tous ses aspects le mouvement du grain au Canada, du producteur aux marchés finals. Le rapport est beaucoup plus étendu que les statistiques précédentes et marque la première tentative de traiter le sujet du commerce du grain d'une manière compréhensive.

Pour simplifier la mise sur le marché du grain canadien, le pays est divisé en deux principales zones, celle de l'est et celle de l'ouest, la ligne de démarcation étant à Port-Arthur et Fort-William, qui sont comprises dans le territoire de l'ouest. Les faits suivants sont cités pour indiquer le grain qui est sujet au mouvement au cours d'aucune année (l'année mentionnée dans le rapport est l'année de la récolte se terminant le 31 août 1918). Production courante et la quantité emmagasinée au commencement de l'année de la récolte dans des élévateurs des campagnes et dans les élévateurs aux terminis à la tête des lacs. Les statistiques font voir ensuite les mouvements de ce grain à travers les différents chenaux jusqu'à ce qu'il soit définitivement disposé, soit par l'expédition de la tête des lacs, par rail de Fort-William et Port-Arthur au delà de la frontière internationale aux Etats-Unis, ou par eau de Vancouver. Il en est de même pour la division de l'est où la récolte courante et la quantité en disponibilité dans les élévateurs de l'est, ainsi que les envois reçus de l'ouest, sont suivis d'étape en étape, soit jusqu'à la consommation ou à l'endroit d'exportation pour les Etats-Unis, le Royaume-Uni et d'autres pays. Parmi les innovations employées pour préparer les statistiques du grain canadien, se trouve la méthode de présenter les mouvements du grain au moyen de comptes de balance pour les grands centres de grain, pour les divisions de l'ouest et de l'est du pays et pour le Canada comme tout. Cette méthode sert non seulement à rapprocher les différentes statistiques au point d'en vérifier l'exactitude, mais la procédure employée pour recueillir les renseignements a imposé des obligations rigoureuses aux agents fournissant les renseignements et contribué à l'exactitude des statistiques. Une autre innovation consiste à suivre de près tous les gros mouvements de grain vers l'est, soit pour la consommation ou l'exportation. Ce travail a été élaboré dans les statistiques détaillées et présenté graphiquement sur une carte de façon à être compris même par celui qui ne possède pas de connaissances techniques sur le sujet.

Trafic sur les canaux

D'après le rapport du département des Chemins de fer et Canaux, le trafic ayant passé par les divers canaux du pays, s'est élevé à 22,238,935 pendant la saison 1917, soit une diminution de 1,344,556, sur l'année précédente; 244,819 passagers ont été transportés, soit une diminution de 18,829.

couvertes soient les plus importantes et les meilleures de la région, vu qu'elles ont en réalité été découvertes par suite de la formation de canyons à cet endroit. Il est donc vraisemblable qu'à creuser des tranchées sur la digue d'autres veines seront découvertes."

LES IMPORTATIONS ET LES EXPORTATIONS DU CANADA

Chiffres de l'année finissant au mois de juin 1918

I. Sommaire des importations et exportations du Canada

	Douze mois finissant en juin.		
	1917	1918	1919
IMPORTATIONS POUR CONSOMMATION.			
Marchandises sujettes aux droits de douane.....	509,201,674	526,012,577	521,375,227
Marchandises exemptes de droits de douane.....	442,940,959	396,169,034	348,122,276
Total des importations, marchandises.....	952,142,633	922,181,611	869,497,503
Droits perçus.....	158,918,514	157,551,535	154,696,691
EXPORTATIONS.			
Canadiennes.....	1,236,483,259	1,468,212,741	1,193,037,125
Etrangères.....	32,115,204	43,041,534	57,701,852
Total des exportations, marchandises.....	1,268,598,463	1,511,254,275	1,250,738,977
IMPORTATIONS, PAR PAYS.			
Royaume-Uni.....	104,202,775	72,230,167	75,114,350
Australie.....	775,522	2,324,028	4,954,257
Indes orientales anglaises.....	7,148,869	17,707,736	14,044,645
Guyane anglaise.....	7,613,149	6,201,416	7,335,218
Afrique méridionale anglaise.....	229,336	982,121	898,330
Antilles anglaises.....	13,938,449	9,730,489	8,336,966
Hong-Kong.....	1,303,826	2,301,274	1,814,207
Terre-Neuve.....	2,171,031	3,010,716	2,940,892
Nouvelle-Zélande.....	2,170,383	4,025,592	7,868,841
Autres parties de l'Empire britannique.....	1,719,002	1,884,093	482,606
République Argentine.....	2,365,729	1,061,847	1,043,988
Bésil.....	1,023,556	811,717	1,240,325
Chine.....	1,250,658	1,789,502	1,340,244
Cuba.....	912,397	1,499,267	4,378,918
France.....	5,945,603	4,683,253	4,135,663
Italie.....	1,141,693	709,906	467,887
Japon.....	8,919,824	13,174,373	13,013,382
Hollande.....	1,216,547	929,690	644,548
Etats-Unis.....	771,754,748	760,479,788	696,806,809
Autres pays.....	16,339,536	16,644,636	22,635,427
EXPORTATIONS, PAR PAYS.			
Royaume-Uni.....	735,363,244	806,005,743	535,751,834
Australie.....	5,581,155	10,754,786	13,355,398
Indes orientales anglaises.....	1,795,244	3,701,167	4,579,613
Guyane anglaise.....	1,655,292	2,331,999	2,361,871
Afrique méridionale anglaise.....	3,988,550	7,016,224	10,492,188
Antilles.....	5,333,193	8,040,533	9,648,933
Hong-Kong.....	757,325	792,769	962,892
Terre-Neuve.....	6,615,280	10,744,286	11,859,105
Nouvelle-Zélande.....	3,093,563	4,832,145	5,698,570
Autres parties de l'Empire britannique.....	2,637,511	2,069,520	3,491,065
République Argentine.....	1,624,966	1,312,462	5,492,102
Bésil.....	892,152	1,164,498	4,241,624
Chine.....	881,432	2,200,587	2,926,839
Cuba.....	3,353,063	3,859,004	5,799,777
France.....	102,403,474	175,454,375	82,284,878
Italie.....	6,029,872	5,481,287	15,047,828
Japon.....	1,227,434	6,115,093	11,916,035
Hollande.....	1,403,911	2,233,638	1,877,289
Etats-Unis.....	340,425,768	403,687,886	440,033,496
Autres pays étrangers.....	12,020,830	10,414,739	25,215,788

II. Principales denrées exportées au Canada

	Douze mois finissant en juin.		
	1917.	1918.	1919.
	\$	\$	\$
Animaux, vivants.....	13,547,239	19,633,068	37,845,035
Beurre.....	7,121,350	4,750,016	15,231,122
Fromage.....	2,239,385	1,960,401	6,993,321
Vêtements.....	167,207,165	178,686,208	145,540,108
Charbon.....	34,633,770	33,327,018	34,693,381
Cartouches.....	6,762,419	11,355,953	11,306,630
Autres explosifs.....	1,868,479	1,951,343	1,722,076
Poisson.....	7,045,543	9,201,007	9,823,272
Fourrures.....	268,190,939	327,010,960	171,055,798
Grains—Avoines.....	49,471,837	28,866,292	34,844,722
Blé.....	23,658,804	32,931,749	39,495,492
Autres grains.....	5,734,725	9,188,763	14,847,604
Cuir et peaux.....	57,983,843	42,275,135	15,179,975
Cuir préparé.....	33,311,393	30,056,834	12,968,017
Viandes—Bacon et jambon.....	160,356,115	123,025,167	48,982,603
Bœuf.....	265,321,037	298,228,985	112,449,307
Conserves.....	11,985,085	8,141,038	6,803,678
Porc.....	11,487,770	11,944,850	12,631,229
Autres viandes.....	7,711,186	8,841,722	8,472,726
Métaux—	8,280,509	12,035,120	12,204,713
Alluminium, lingots, etc.....	210,744,941	192,569,578	164,152,162
Amiante.....	46,506,307	58,913,962	52,132,245
Laiton, vieux et de rebut.....	48,711,047	95,695,540	121,708,688
Autre papier.....	6,177,052	15,005,245	25,583,914
Cuivre.....	10,612,614	2,976,220	5,424,278
Or.....	2,582,314	7,424,314	36,308,640
Fer et acier.....	14,789,659	2,103,399	11,311,154
Nickel.....	2,893,006	1,152,609	2,192,450
Argent.....	423,126		
Lait et crème.....	188,770	249,654	138,255
Papier—A imprimer.....	5,960,983	8,597,089	4,561,432
Autre papier.....	144,577	142,007	138,003
Caoutchouc.....	4,801,016	6,655,438	8,850,998
Graines—Lin.....	450,100	401,949	66,793
Textiles.....	8,279,875	5,554,436	974,553
Légumes.....	24,770,479	21,594,076	18,503,972
Véhicules—Autos.....	19,180,224	13,847,163	7,068,629
Parties d'autos.....	46,397,029	43,669,608	65,377,208
Fleur de blé.....	818,379	866,175	632,018
Bois—	8,785,861	9,440,277	9,953,050
Non ouvré.....	21,576,909	22,364,593	18,438,025
Ouvré.....	14,904,568	19,609,453	18,523,450
Pulpe de bois.....	2,620,186	6,383,524	8,648,428
Autres bois ouvrés.....	11,201,681	12,613,630	13,003,949
Exportations totales y compris autres articles exportés.....	26,722,692	35,828,459	42,086,343
	1,236,483,259	1,468,212,741	1,193,037,125

IL EST IMPORTANT DE BIEN ÉTÊTER LE TABAC

Le tabac étêter de bonne heure est celui qui donne le meilleur rendement moyen

L'étêtement convenable du tabac contribue à améliorer sa maturité, son rendement, sa qualité et sa couleur, quatre considérations de la plus haute importance, dit une note de la ferme expéri-

mentale que vient de publier le département de l'Agriculture.

Au cours des deux dernières saisons, des expériences ont été poursuivies sur le tabac White Burley et "flue-cured". Des carrés de ces tabacs ont été étêtés dès que la tête ou bouton ont été formés. Le nombre désiré de feuilles fut laissé sur chaque pied. Dans une autre série de carrés de même grandeur, on a laissé le tabac croître beaucoup, et se développer le bouton à graine, comme on le fait trop souvent dans les régions où le tabac est cultivé, puis on l'a étêté. A l'automne le tabac fut récolté et le rendement comme la qualité du tabac dans chaque carré, soigneusement notés. Le tabac qui avait été étêté de bonne heure était supérieur à l'autre sur les quatre points signalés. Il était plus mûr, son rendement était plus considérable et sa qualité et sa couleur étaient supérieures. Naturellement, il donna plus de satisfaction et de bénéfices au moment de la vente.

Les pieds étêtés tard donnèrent 3 ou 4 feuilles de plus à la tête, mais ces feuilles étaient petites, vertes et de mauvaise qualité, tandis que prises dans l'ensemble, toutes les feuilles du tabac étêté tard, étaient légères. La proportion de coton aux feuilles était plus considérable dans les pieds étêtés tard. Il découle avec évidence de ces faits que la méthode d'étêter de bonne heure produit le maximum de feuilles, tandis que celle d'étêter tard, donne le maximum de coton. Une maturité plus hâtive, une qualité supérieure et une meilleure couleur, sont aussi des conséquences de l'étêtement hâtif.

D'une façon générale, on pourrait moins comprendre l'opération de l'étêtement, dans certaines régions, que les autres opérations relatives à la culture du tabac. Une étude sérieuse de cette question récompenserait amplement les planteurs. Tout planteur de tabac peut répéter l'expérience racontée ci-dessus

et se convaincre par lui-même des avantages de l'étêtement hâtif.

Le bon moment pour étêter est celui où le bouton à graines commence à se montrer. L'étêtement consiste à couper ces boutons à graines, laissant, comme règle générale de 10 à 12 feuilles sur le tabac White Burley et de 14 à 16 feuilles sur le tabac flue-cured. Le planteur doit agir au meilleur de son jugement touchant le nombre de feuilles à laisser, se laissant guider par l'époque de l'étêtement et le développement du tabac. En cassant le bouton, il faut prendre garde de ne pas endommager les tendres feuilles de la tête. Un étêtement convenable est le meilleur moyen d'obtenir une maturité hâtive et uniforme.

Prenez des timbres d'économie et économisez systématiquement.

ARTICLES D'IMPORTATION

III. Principaux articles importés au Canada pour la consommation

	Douze mois finissant en juin.		
	1917.	1918.	1919.
	\$	\$	\$
Animaux, vivants.....	1,943,598	2,189,420	1,921,984
Articles pour l'armée et la marine.....	186,448,879	87,814,232	32,719,707
Asphaltum et asphalte.....	505,931	353,985	391,615
Livres et matières imprimées.....	5,987,447	6,582,488	8,366,721
Céréales.....	19,737,294	19,491,102	22,069,207
Briques, argiles et tuiles.....	3,146,194	4,649,271	3,272,156
Beurre.....	207,178	97,301	762,384
Fromage.....	179,131	120,603	59,021
Produits chimiques.....	26,295,309	28,798,036	27,420,613
Horloges et montres.....	2,378,362	2,313,111	2,469,203
Charbon—anthracite.....	23,824,871	28,477,385	26,598,034
bitumineux.....	25,446,289	47,546,217	38,959,277
Cocoa et chocolat.....	3,280,286	3,201,847	4,053,967
Café.....	2,263,438	1,929,457	2,038,098
Coton.....	54,109,353	63,874,003	65,601,515
Rideaux et tentures.....	426,495	321,464	367,475
Faïences et porcelaines.....	2,582,157	2,316,039	2,443,299
Œufs.....	1,375,044	1,184,177	594,793
Poissons.....	2,193,605	2,507,705	2,421,346
Lin, chanvre et filasse.....	9,621,672	12,049,034	13,272,125
Fourrures.....	3,848,972	4,461,205	4,710,695
Cuir et peaux.....	12,297,429	7,521,349	6,755,157
Bijouterie.....	947,003	931,092	707,913
Saindoux.....	943,415	650,644	320,003
Cuir préparé.....	11,048,701	10,079,203	10,975,154
Métaux—laiton.....	33,496,148	15,174,691	11,891,335
cuivre.....	6,284,129	5,088,488	4,686,845
or et argent.....	10,303,672	6,754,739	5,839,809
fer et acier.....	432,822	304,946	274,421
plomb.....	144,844,175	157,592,186	150,387,469
étain.....	1,310,520	1,339,668	706,378
zinc.....	13,686,560	13,905,419	13,249,031
Instruments de musique.....	2,152,175	1,691,736	936,757
Peintures, couleurs et vernis.....	2,971,670	3,823,661	2,923,092
Papier.....	3,235,362	3,368,975	3,213,052
Marinades et sauces.....	7,510,070	7,409,977	8,900,304
Rubans.....	448,206	452,572	426,429
Caoutchouc.....	1,830,923	1,596,672	1,865,902
Graines.....	12,562,766	12,693,697	11,205,936
Effets de colons.....	1,690,584	1,941,657	2,041,414
Soie.....	5,766,040	6,449,617	6,367,420
Savon.....	13,585,912	16,623,050	21,221,174
Pierre, marbre et ardoises.....	1,028,588	1,245,598	998,836
Sucre et mélasse.....	1,250,085	1,913,089	2,251,618
Thé.....	37,888,191	37,040,891	44,210,536
Tabac.....	7,932,254	13,496,294	4,079,502
Pipes et tabac.....	6,288,175	8,464,953	12,352,662
Légumes.....	852,489	780,177	512,840
Véhicules.....	4,001,998	4,879,993	4,016,876
Vaisseaux.....	20,545,766	21,092,878	20,950,575
Bois.....	1,227,369	2,308,235	4,541,733
Laine.....	12,680,289	15,652,379	18,729,595
Importations totales y compris autres articles importés.....	39,918,793	33,141,915	41,778,930
	952,142,633	922,181,611	869,497,503

TENDANCE CROISSANTE A VENDRE LEURS ANIMAUX COOPÉRATIVEMENT

Les cultivateurs du Canada de plus en plus vendent eux-mêmes leurs animaux

FORT MOUVEMENT DANS L'OUEST

"Plus de 7,000 wagons de bestiaux ont été vendus coopérativement l'an dernier par les cultivateurs de 5 provinces et le mouvement ne fait que commencer. C'est de bon augure pour l'industrie de l'élevage, qui vient d'entrer dans une période de prospérité sans précédent. Il y a famine de bestiaux dans le monde entier. Le Canada, d'après les statistiques officielles, n'a que six têtes de bétail, par cent acres de terre cultivée, tandis que les Etats-Unis et l'Australie en ont huit, l'Italie dix, la France douze, la Grande-Bretagne seize, le Danemark vingt-cinq et la Hollande vingt-neuf. Comparé aux autres pays, le Canada occupe encore un rang inférieur quant à la quantité de cochons et de moutons possédés. La prospérité constante du Canada repose sur la prospérité de son agriculture et l'élevage est, de l'aveu général, à la base de l'industrie agricole, déclare la *Gazette Agricole* du Canada, numéro de juillet, éditée par M. J. B. Spencer, B.S.A. et publiée par le département de l'Agriculture.

LE MOUVEMENT EST PLUS MARQUÉ DANS L'OUEST.

"Le mouvement coopératif s'est développé plus rapidement dans l'Ouest, continue l'article. Dispersées de Winnipeg aux Rocheuses, des associations locales de vente de bétail sont en pleine activité. Bon nombre d'entre elles sont affiliées au mouvement des Grain Growers. C'est dans la Saskatchewan que le mouvement est plus actif; des associations pour la vente du bétail, incorporées sous l'empire de la loi des sociétés agricoles, y font des affaires considérables. Dans l'Ontario, de 200 à 250 associations font l'expédition du bétail. Plusieurs ont eu leur origine dans les clubs de cultivateurs fondés par la United Farmers' Association. Dans la province de Québec, l'association coopérative des fromagers fait le commerce de tous les animaux de boucherie, tandis que les associations d'éleveurs ne s'occupent que des animaux de race. Dans les provinces Maritimes, la vente en commun a porté surtout sur les moutons et les agneaux. Il est permis de croire que dans un avenir rapproché la grande partie du bétail canadien sera mise sur le marché par les cultivateurs eux-mêmes, qui se familiariseront ainsi avec les méthodes et les exigences du marché, et seront par là portés à améliorer leurs produits de façon à retirer la pleine récompense de leurs efforts."

CIRCULATION DES TRAINS

Durant l'année 1917-18, la direction de la circulation des trains s'est fait exclusivement par télégraphe sur 21,811 milles de voies ferrées; exclusivement par téléphone sur 9,922 milles de ligne, et par télégraphe et téléphone sur 5,867 milles. Ces statistiques sont tirées du rapport du département des Chemins de fer et Canaux, pour l'année finissant le 30 juin 1918.

Ordre concernant la graine de lin rescindé

L'arrêté du conseil du 23 octobre 1918, requisitionnant la fibre de la graine de lin au Canada pour expédition en Irlande, est rescindé par un arrêté récemment rendu, vu que les fins pour lesquelles il avait été rendu ont été remplies. Tout le surplus de la fibre de la graine de lin a déjà été expédié en Irlande pour y être cultivé pour la fabrication de la toile d'aéroplanes, tel que le dit le numéro de juillet de la *Gazette de l'Agriculture*, publiée par le ministère de l'Agriculture.

LA TOURBE DONNE PEU DE CENDRES

Ce combustible ne produit pas de suie, mais est plus volumineux que le charbon au dire d'un technicien

Voici un résumé des propriétés de la tourbe comme combustible alors qu'elle est manufacturée convenablement, exposées dans un discours prononcé à la neuvième assemblée annuelle de la Commission de conservation, par M. Eugene Haanel, Ph.D., directeur, branche des mines, département des Mines.

"La tourbe est un combustible propre à manier; elle donne, règle générale, très peu de cendres, et ne produit aucune suie ou autre dépôt lorsqu'elle est brûlée dans un poêle ordinaire ou un foyer. De plus, la cendre est complètement désagrégée et libre de matière combustible, et peut être enlevée facilement du poêle ou du foyer. Il ne se forme pas de scorie. A cause de la manière facile dont la tourbe à combustible s'allume, il suffit souvent d'un peu de papier ou de rognures de bois pour allumer le feu. Il n'est pas nécessaire, conséquemment, de faire brûler un feu de tourbe durant toute la journée, s'il n'est pas requis, puisqu'un feu peut être rallumé facilement.

"D'un autre côté, la tourbe à combustible est plus volumineuse que le charbon et a une moins grande valeur calorifique à la livre. Le rapport entre le charbon anthracite et la tourbe à combustible en ce qui concerne la valeur calorifique à la livre est de 12,500:7,000 ou 1.8, c'est-à-dire qu'une livre du charbon anthracite ordinaire est égale en valeur calorifique à 1.8 fois le poids du charbon requis chez la tourbe à combustible. Le volume de la tourbe à combustible est beaucoup plus gros que celui du charbon. Un pied cube d'anthracite pèse approximativement 56 livres, tandis qu'un pied cube de tourbe préparée à la machine pèse environ 27 livres. Le volume de tourbe requis pour égaler le charbon de la valeur calorifique précitée sera conséquemment à peu près 3.6 à 4 fois celui du charbon."

Pour tunnel de chauffage

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, mercredi, le 6 août 1919, des soumissions pour l'installation de tuyaux à vapeur à partir du tuyau principal de l'usine du pouvoir de l'édifice du Parlement jusqu'aux édifices de l'Est, de l'Ouest, de la cour Suprême, Langevin et du bureau de poste, Ottawa, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour l'installation de tuyaux à vapeur, tunnel de chauffage, rue Wellington, Ottawa, Ontario."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, du surintendant des édifices fédéraux, station postale "F", Toronto, Ont., et du surintendant des édifices fédéraux, bureau de poste central, Montréal, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion ou des bons d'emprunt et des chèques, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

CE QUE LE LABOURAGE FAIT POUR LE VERGER

Pour réussir avec un verger en Colombie-Britannique, il faut labourer avec soin chaque année jusqu'à ce que les arbres soient devenus gros et vigoureux. Un labourage de surface conserve l'humidité des mois d'hiver et de printemps, pour le bénéfice des arbres durant les mois de croissance et de production de fruits. Un bulletin de la ferme expérimentale ajoute que le labourage aère le sol, facilitant l'action des agents chimiques et bactériologiques dans la production de la nourriture de l'arbre. Il aide à la désintégration des particules du sol contenant les éléments nutritifs; il détruit de nombreux insectes et champignons, réduisant ainsi considérablement les ravages causés par ces deux fléaux.

Dans les régions arides cependant, le labourage n'est pas à recommander car il détruit les fibres du sol et diminue la matière végétale, d'où provient l'humus.

Les fibres ou matières végétales étant parties, le sol devient plus difficile à cultiver et plus pauvre en nitrogène.

La pratique du labourage reste cependant bienfaisante dans la plupart des cas et les possesseurs de vergers les plus prospères y restent fidèles.

ACCIDENTS AUX TRAVERSES DE CHEMINS DE FER

D'après des statistiques compilées par le département des Chemins de fer et Canaux, 73 personnes ont été tuées et 132 ont été blessées par des trains, au Canada, en 1918, sur 1,028 traverses protégées urbaines, 1,049 traverses protégées rurales, 3,832 traverses non protégées urbaines et 20,935 traverses rurales non protégées.

Valeur industrielle de l'érable

L'érable est le bois dur le plus utilisé dans les industries du bois de l'Ontario, qui en emploient plus de \$ de milliard de pieds mesure de planche, chaque année. L'érable frisée et l'érable œil-d'oiseau se rencontrent fréquemment et sont très appréciés dans les travaux décoratifs. Au nord du 49e parallèle de latitude, l'érable ne pousse guère dans l'Ontario. Ce bois est utilisé dans 23 industries. Les quantités les plus considérables sont utilisées pour les planchers, dans l'ébénisterie et dans la distillation du bois. (Extrait d'un bulletin publié par la section forestière du département de l'Intérieur.)

ENQUÊTE SUR LES TROUPEAUX DE CROS GIBIERS DU NORD

Une commission nouvelle est chargée d'établir la possibilité d'exploiter profitablement les multitudes de caribous et de boeufs musqués

VASTE FERME A GIBIER

Une commission a été nommée récemment d'après les dispositions de la loi des enquêtes, chapitre 114 des Statuts refondus du Canada, pour faire une enquête sur les régions boréales du Canada, du point de vue de leurs ressources en viande et en laine. La commission se compose du Dr J. G. Rutherford, d'Ottawa, président, et de MM. J. S. McLean, gérant des abattoirs Harris; J. B. Harkin, commissaire des parcs nationaux, et Vilhyamur Stefansson, l'explorateur canadien. Aucun salaire ne sera payé à ses membres, qui seront cependant remboursés de leurs dépenses. La commission aura le droit de retenir les services des assistants qu'elle jugera utile de s'adjoindre, sujet à l'approbation du Gouverneur général en conseil. La commission devra faire rapport dans le plus bref délai possible sur la possibilité de mettre à exécution les propositions faites dans le mémoire ci-dessous; de plus, dans le cas où elle trouverait que les conditions justifiaient une intervention du gouvernement, elle est supposée offrir des recommandations précises sur les meilleures méthodes à suivre dans la nouvelle entreprise, ainsi qu'il est expliqué dans la "Gazette Agricole" de juillet.

LE MÉMOIRE.

"L'attention générale a été attirée en ces derniers temps sur les régions arctiques et sub-arctiques comme territoire à pâturage. On fait valoir que dans ces régions croît, en été, une végétation abondante capable de fournir une excellente nourriture, hiver et été, aux animaux herbivores. On évalue à un million de milles carrés le territoire à pâturage du nord du pays. Le climat, dans ces régions, est trop froid en hiver pour que les animaux domestiques ordinaires y puissent vivre, mais le renne et le boeuf musqué peuvent y paître d'un bout à l'autre de l'année. L'importance prise par l'élevage du renne en Laponie et en Sibérie et le

développement rapide des troupeaux de rennes en Alaska, semblent démontrer que des résultats semblables pourraient être obtenus dans les régions arctiques du Canada. A ce sujet on fait remarquer que de 20 à 30 millions de caribous fréquentent ces régions et que, biologiquement, ces animaux ne diffèrent guère du renne.

Vilhyamur Stefansson est convaincu que le boeuf musqué peut être facilement domestiqué et a recommandé que des mesures soient prises pour développer les troupeaux pour des fins commerciales.

"Le développement de vastes troupeaux de rennes et de boeufs musqués représenterait une addition importante à la production de la viande de boucherie en ce pays.

"La valeur comestible de la viande de renne et son excellente saveur sont bien connues. Quant à la chair du boeuf musqué. M. Stefansson affirme qu'il est impossible de la distinguer au goût, de la viande de boeuf.

"Dans toutes les parties du monde les régions à pâturage sont sans cesse réduites par l'envahissement des surfaces cultivées et, par suite, la rareté de la viande de boucherie et de la laine se fait sentir de plus en plus.

"Les régions arctiques et sub-arctiques du Canada sont situées trop au nord pour jamais être mises en culture, elles peuvent donc être considérées comme un territoire à pâturages permanents.

"A cause des considérations ci-dessus, le ministre considère qu'il y a de bonnes raisons d'espérer que le nord du Canada pourrait devenir une région productrice de viande et de laine, et qu'une commission devrait être nommée dans le but de faire une enquête approfondie sur ce sujet, en se plaçant au double point de vue national et commercial; cette commission devra de plus faire rapport du résultat de ses recherches."

L'USAGE DES PETITS DÉCHETS DANS LES USINES OU L'ON TRAVAILLE LE BOIS

Comment les industries utilisent les bouts et les découpures de bois pour en faire différents produits mercantiles

PLUSIEURS PETITS ARTICLES

Un bulletin au sujet des industries faisant usage du bois dans l'Ontario indique que les manufacturiers de produits provenant de la distillation du bois, tels que l'alcool méthylique, l'acide acétique, la térébenthine et le charbon de bois, peuvent faire leur profit des petits déchets de bois qui sont ordinairement brûlés dans les fournaies des manufactures. Voici comment les manufacturiers utilisent les déchets de bois provenant de leurs industries:

Plusieurs manufacturiers ont fait rapport qu'ils ont utilisé leurs petits morceaux de bois, bouts de planches, découpures, etc., de différentes manières autrement que pour du combustible.

Les petits morceaux de bois sont d'abord triés et sciés de nouveau, et utilisés dans la manufacture pour des parties des produits de la manufacture. Le reste est vendu à d'autres industries si un marché peut être trouvé, ou est employé sur les lieux pour la fabrication de petits articles. L'utilisation est rarement poussée plus loin, quoique plusieurs manufactures emballent leurs rognures et leur sciure de bois et les vendent pour de la literie, et pour la fabrication de matières fibreuses et de pulpe, ainsi que pour la conservation des viandes. Les manufactures de portes et de châssis vendent ou utilisent leurs petits bouts de découpures pour la fabrication de boîtes pour les pommes, le poisson, etc., des accessoires de salle de bain, des paniers, des bobines, des blocs à brosse, des moules à beurre, des goujons, des bois pour les pièces d'artifice, des planches pour des tableaux à jeux, des chevilles à isolateurs, des échelons, des blocs à allumettes, des nouveautés, des brochettes, des fuseaux, des rouleaux, des fiches, des articles en bois. Les manufacturiers emballent leur sciure de bois ordinaire et la ven-

dent aux bouchers pour recouvrir des planchers, aux manufacturiers de nouveautés de composition, et aux manufacturiers de vis pour nettoyer les vis. Ils vendent leurs rognures de bois pour la literie, pour l'empaquetage et pour sécher des terrains humides. La sciure de noyer d'Amérique et d'autres bois durs est vendue pour fumer les viandes. Les petits morceaux de rebut sont vendus pour faire du bois de pulpe broyé, du bois fibreux pour le plâtrage, et comme remplaçant du gravois dans les masses en béton.

Les manufactures de meubles utilisent les déchets pour la fabrication de boîtes, des dos de brosse, des caisses à claire-voie, des écritoirs, des guéridons à jardinière, des paniers à rebuts, des rosettes, des tabourets et des jouets, et emploient les coupures de chêne et d'acajou pour des sculptures.

Les firmes qui s'occupent de la construction de bateaux et de navires rapportent qu'ils font usage de leurs déchets dans la fabrication de boîtes, de blocs à bouilloires, de caisses à claire-voie, des échelons, des piquets, des bouchons, des pieux d'arpenteurs, des défenses, des skis, des toboggans, des piquets de tente, des coins et des baculs. Ils ont vendu des rognures et de la sciure de bois pour de la literie.

Les manufacturiers de voitures et d'accessoires de voitures utilisent leurs déchets principalement dans la fabrication de manches pour de petits outils tels que ciseaux, limes, marteaux ou de vrilles, ainsi que dans la fabrication de goujons, des carreaux de meubles, des échelons, des manches de pompe et des brouettes. Ces manufacturiers qui emploient une grande quantité de noyer d'Amérique devraient pouvoir vendre leur sciure de bois à des propriétaires de salaisons qui préfèrent la sciure du noyer pour fumer les jambons et le bacon.

Des manufacturiers d'instruments agricoles ont aussi une excellente occasion de fabriquer des manches d'outils, ce dont plusieurs profitent en se servant du noyer d'Amérique et du hêtre. Ils utilisent aussi les déchets dans la fabrication de parties de machines à laver et vendent la sciure de bois pour du mélange de béton.

Les manufacturiers de boîtes et de caisses à claire-voie emploient presque tout leur matériel et il y a en conséquence très peu de déchets. Ils utilisent les bouts de billes de bois franc pour faire des blocs à viande et fabriquent des petits manches et des moules, et vendent leurs rognures de bois pour de la literie.

Les manufacturiers de garnitures de magasins et de bureaux fabriquent des lampes pour des pavillons de chemins de fer et utilisent le bois blanc dans la fabrication de boîtes à malle.

Les fondeurs et les manufacturiers de machines lourdes utilisent leurs déchets dans la fabrication de boîtes à batteries, des défenses, des caisses à claire-voie, des poulies et de petites parties de moules, et vendent les rognures de bois pour de la literie.

AUGMENTATION EN JUN DES COLONS VENUS DES E.-U.

Durant le mois de juin, 2,029 personnes des Etats-Unis sont venues s'établir au Canada. Ces colons avaient \$1,214,050 en argent et \$110,646 en effets. Durant le même mois l'an dernier, il était venu 1,527 personnes avec \$804,609 en argent et \$100,024 en effets. Nationalités: Britanniques, 72; Canadiens, 87; Américains, 1,665; Russes, 15; Scandinaves, 148; autres, 42.

Occupations: cultivateurs, 661; garçons de fermes et hommes de peine, 151; machinistes, 92; cheminots, 57; commis, 56; domestiques, 34; mineurs, 9; professionnels, 53; femmes et enfants, 817; non classifiés, 99.

D'après le rapport annuel du département des Chemins de fer, le transport de passagers, fret, messageries, malles, etc., sur les voies ferrées et les vaisseaux du gouvernement, s'est élevé à \$23,468,998.89 en 1916-1917, et à \$27,176,518.58 en 1917-1918, soit une augmentation de \$3,707,519.59.

SOUSSIONS POUR TRAVAUX À HALIFAX

Des soumissions cachetées sous enveloppes séparées, adressées au soussigné, et portant à l'endos soit, suivant le cas: "Soumission pour manufacture orthopédique, hôpital militaire Bellevue, Halifax, N.-E.", ou bien: "Garage, hôpital militaire Bellevue, Halifax", seront reçues jusqu'à midi, le 12 août 1919, pour la construction d'une manufacture orthopédique et d'un garage, à l'hôpital militaire Bellevue, Halifax, N.-E.

Les plans et spécifications peuvent être vus, aux bureaux suivants, d'où également, des formules de soumission peuvent être obtenues: Bureau du chef architecte, département des Travaux publics, Ottawa; le surintendant des hôpitaux militaires, Halifax; le surintendant des édifices fédéraux, Halifax, et l'inspecteur des édifices fédéraux, au bureau de poste, à Montréal.

Aucune soumission ne sera considérée qui ne sera pas faite sur des formules fournies par le département et conformément aux indications données sur ces formules.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, ce chèque payable à l'ordre du ministre des Travaux publics, doit être pour un montant égal à 10 pour 100 du chiffre de la soumission. Des obligations des emprunts de guerre du Canada seront aussi acceptées comme garantie, avec un chèque accepté pour compléter le montant, s'il y a lieu.

Soumissions pour travaux à Regina

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos: "Soumission pour pavage d'une ruelle adjacente à l'édifice du bureau de poste, Regina, Sask.", seront reçues jusqu'à midi, lundi, le 18 août 1919, pour le pavage d'une ruelle attenante au bureau de poste de Regina, Sask.

Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau du chef architecte, département des Travaux publics, Ottawa; chez le greffier des travaux publics, à Regina et chez l'architecte résidant à Winnipeg, Man., 802 édifice Lindsay.

Aucune soumission ne sera considérée qui ne sera pas faite sur les formules fournies par le gouvernement et conformément aux indications qui y sont données.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée. Le chèque doit être payable à l'ordre du département des Travaux publics et pour une somme égale à 10 pour 100 du montant de la soumission. Des obligations des emprunts de guerre du Dominion seront aussi acceptées comme garantie, avec s'il y a lieu, un chèque accepté pour compléter le montant.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 25 juillet 1919.

VENTE D'OUTILLAGE POUR LES ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant en suscription: "Soumission pour achat d'outillage", seront reçues jusqu'à midi, lundi, le 18 août 1919, pour l'achat d'outillage d'entrepreneurs.

On pourra consulter des formules contenant la description de l'outillage et les conditions de la vente et se procurer des formules de soumission aux endroits suivants: aux bureaux des ingénieurs de district, édifice Equity, Toronto, Ont., édifice Shaughnessy, Montréal, P.Q., édifice du bureau de poste, Québec, P.Q., vieux bureau de poste, St-Jean, N.-B., édifice de la douane, Halifax, N.-B., et au ministère des Travaux publics. On pourra visiter l'outillage qui se trouve dans la rivière Saint-Charles et dans les hangars, près du pont du C.N.R., au-dessus de la rivière Saint-Charles, à Québec.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics, égal à dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si les soumissionnaires refusent de compléter l'achat.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 31 juillet 1919.

PUBLICATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

La liste suivante des récentes publications du gouvernement est insérée dans la "Gazette du Canada", en conformité de l'arrêté en conseil (C.P. 1522) du 28 octobre 1915, qui exige que ces listes soient publiées d'une semaine à l'autre.

Lorsqu'une publication est marquée d'un astérisque (*) les demandes au sujet du volume ou du rapport en question devront être adressées au ministère qui la publie. Dans tous les autres cas, il faudra s'adresser au chef de la distribution, département des Impressions et de la Papeterie publiques, Ottawa. Lorsque le titre est publié en anglais, il est entendu que c'est la version anglaise du volume qui est imprimée; lorsque le titre est en français et en italique, cela signifie que c'est la version française qui est imprimée. Le prix indiqué pour les publications devra dans chaque cas accompagner la demande.

AGRICULTURE.

- *Agricultural Gazette of Canada for July, 1919—\$0.10.
- *La Gazette Agricole du Canada, juin 1919—\$0.10.
- *Seasonable Hints—Eastern and British Columbia—July, 1919—No. 14.
- *Seasonable Hints—Prairie Edition—July, 1919—No. 14.
- *Conseil pour la Saison—Est et Colombie-Britannique—Juillet 1919—No. 14.
- *Conseil pour la Saison—Edition des Prairies—Juillet 1919—No. 14.
- *Directory of Breeders of Pure-bred Sheep and Goats. Free.
- *Information regarding Pure-bred Rams. Free.
- *Primes pour Bœuf de Race. Gratuit.
- *Care of Rams and Ewes during the Breeding Season. Free.
- *Hothouse or Winter Lamb Raising upon Canadian Farms. Free.
- *Causes of Variation in the Percentage of Fat in Hand Separator Cream. Free.
- *Les causes des variations dans la richesse de la crème provenant de petits séparateurs. Gratuit.

BUREAU BIOLOGIQUE DU CANADA.

- *The Lumpfish, a New Foodfish: Leaflet No. 1. Free.
- *The Angler Fish, a Neglected Fishery Resource: Leaflet No. 1. Free.
- *The Bait Question: Leaflet No. 3. Free.

COMMISSION DES CHEMINS DE FER DU CANADA.

- Judgments, Orders, Regulations, and Rulings (fortnightly edition). Vol. IX, No. 9. (July 28). Single numbers—\$0.20. Annual subscription—\$3.
- Rules and Regulations. Free.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL.

- Civil Service Regulations—\$0.10.
- Règlements de la Commission du Service Civil—\$0.10.

COMMISSION DE CONSERVATION.

- *Conservation, July. Free.
- *La conservation, juillet. Gratuit.

DOUANES ET REVENU DE L'INTERIEUR.

- Customs Tariff, 1907, and Amendments, 264 pp.—\$0.15.

IMMIGRATION ET COLONISATION.

- *Facts and Figures. Free.

ASSURANCES.

- Abstract of Statements of Insurance Companies in Canada for year ending December 31, 1918, 368 pp.—\$0.20.
- *List of Insurance Companies licensed to do business in Canada under The Insurance Act, 1917, 10 pp. Free.
- *List of Securities held by Insurance Companies licensed under The Insurance Act, 1917. Free.

INTERIEUR.

- Utilisation of Waste Sulphite Liquor (Forestry Branch Bulletin), 195 pp.—\$0.50.

- *Protection of Migratory Birds in Canada, regulations under the Birds Convention Act, 20 pp. Free.
- *Peace River District—Its Resources and Opportunities. 48 pp. Free.
- *Certain Lines in Ontario and Quebec (Geodetic Survey Branch). Publication No. 4, 44 pp. Free.
- *Farm Water Supply (Irrigation Branch). Bulletin No. 5, 26 pp. Free.
- *Toronto and Meanoak Magnetical Observations, 1916, 60 pp. Free.
- *Forest Fires in Canada. Free.

TRAVAIL.

- *Labour Gazette, July, 1919, 97 pp.—\$0.03.
- *La Gazette du Travail, juin 1919, 104 pp.—\$0.03.
- *Labour Organization in Canada, 1918. Free.

MARINE.

- List of Lights and Fog Signals on the Inland Waters of Canada (west of Montreal and east of British Columbia) corrected to April 1, 1919, 170 pp. Free.
- *List of Lights and Fog Signals on the Pacific Coast and the rivers and lakes of British Columbia corrected to April 1, 1919, 64 pp. Free.
- *Rules and Regulations relating to the Examination of Masters and Mates in the Mercantile Marine, 76 pp.—\$0.25.
- *List of Buoys, Beacons, and Day Marks, etc., Pacific Coast.

MILICE.

- *Pension Regulations for those serving in the Naval Forces of Canada and the Canadian Expeditionary Force, 16 pp. Free.

MINES.

- *Museum Bulletin No. 28, The Hawks of the Canadian Prairies Provinces in their Relation to Agriculture, 10 pp. Free.
- *Preliminary report of the Mineral Production of Canada during the calendar year 1918, 24 pp. Free.
- *Memoir 108, Mackenzie River Basin, by Camsell and Malcolm. Free.
- *Memoir 110. Preliminary report of the Economic Geology of Hazelton District, British Columbia, by J. J. O'Neill. Free.
- *Geology of the Disturbed Belt of Southwestern Alberta, by J. S. Stewart. Free.

SERVICE NAVAL.

- *Tide Tables for the Pacific Coast of Canada for year 1920, 64 pp. Free.
- *Tide Tables for the Eastern Coasts of Canada for 1920, 68 pp. Free.

DÉPARTEMENT DES POSTES.

- Canadian Official Postal Guide, 1919, 620 pp.—\$0.50.
- Guide Officiel du Service Postal Canadien, 1919, 620 pp.—\$0.50.

CONSEIL PRIVÉ.

- *Housing in Canada—General Project of Federal Government, 16 pp. Free.
- BUREAU DE L'INFORMATION PUBLIQUE.
- *Canadian Official Record, Thursday, July 24, 1919, 12 pp.—\$2 per year.
- *Bulletin Officiel Canadien, jeudi, 24 juillet 1919, 12 pp.—\$2 par année.
- *Summary of Legislation, Session 1919. Free.

CHEMINS DE FER ET CANAUX.

- Canal Statistics for the season of navigation 1918, 34 pp.—\$0.06.
- Railway Statistics for year ending June 30, 1918, 200 pp.—\$0.10.
- Statistiques des Canaux, 1918.—\$0.05.

RETABLISSEMENT CIVIL DES SOLDATS.

- Report of the work of the Invalided Soldiers' Commission for year ending May 31, 1918, 110 pp. Free.

COMMERCE ET INDUSTRIE.

- Report of the Department for year ending March 31, 1919, 44 pp.—\$0.05.
- Monthly Report of the Trade of Canada, March, 1919—\$0.20.
- *Patent Office Record and Register of Copyrights and Trade Marks, weekly issue, July 22, \$0.10 each, annual subscription 52 issues—\$4.00.
- *Bulletin mensuel de la Statistique Agricole, mai 1919. Gratuit.
- *Trade Bulletin, No. 808, July 21. Free.
- *Chop Feed: Bulletin No. 428, 8 pp. Free.
- *Lime Juice: Bulletin No. 429, 8 pp. Free.
- *Crème de Tartre: Bulletin No. 426, 8 pp. Gratuit.
- *Peinture Blanche: Bulletin No. 424, 18 pp. Gratuit.
- *List of Licensed Elevators and Warehouses, 1918-19. Free.

TABLE DES MATIÈRES POUR LE MOIS DE JUILLET 1919.

[Suite de la page 12.]

	N°	Page
Travail, ministère du—Suite.		
Le travail organisé, l'enrôlement et les emprunts de guerre...	41	4
Le chômage diminue...	41	6
Caisses de secours du travail organisé...	41	6
Organisations ouvrières internationales...	41	8
Le coût des aliments...	42	5
Circulation de la Gazette du Travail...	42	10
Développement du travail organisé...	42	12
Travaux publics, ministère des—		
Soumissions demandées:		
Bureau de poste de Halifax...	38	3
Quais du district de Nanaïmo, C.-B.	38	10
Quai à Connaught-Station...	39	10
Provinces Maritimes...	39	12
Manitoba, Alberta, Saskatchewan...	39	12
Trois-Rivières, P.Q.	39	12
Berthier (en bas)...	39	12
Pelle à vapeur et wagons à bascule...	40	11
Tunnel de chauffage, Ottawa...	40	11
Vente d'un édifice...	40	11
Charbon pour Québec et Ontario...	40	11
Quai à la Grosse-Ile...	40	11
Réparation à Port-Elgin...	41	4
Quai à l'Anse aux Gascons...	42	3
Eclairage à Sutherland, Sask.	42	6
Ile du Prince-Edouard...	42	6
Vente d'un ponton à Lauzon, P.Q.	42	6
Hôpital d'Halifax...	42	9
Contrats accordés...	39	3
Contrats accordés...	40	3

- *Eaux Minérales: Bulletin No. 425. Gratuit.
- *Clou de Girofle—Entier et moulu: Bulletin No. 427. Gratuit.
- *Moulée (Chop Feed): Bulletin No. 428. Gratuit.
- *Jus de Limon: Bulletin No. 429. Gratuit.
- *Chinese Markets for Canadian Products, by J. W. Ross. Free.

STATISTIQUES DU DOMINION.

- Agricultural Statistics, Part I.—Census of Industry, 1917, 76 pp.—\$0.05.
- Dairy Factories, Part II.—Census of Industry, 1917, 102 pp.—\$0.10.
- Fisheries Statistics, Part II.—Census of Industry, 1917, 150 pp.—\$0.10.
- Report on the Grain Trade of Canada for crop year ending August 31 and to the close of Navigation 1918, 70 pp. Free.
- Directory of Chemical Industries in Canada, January 1, 1919. Free.
- Monthly Bulletin of Agricultural Statistics, June, 1919. Free.

PUBLICATIONS SPÉCIALES.

- War Purchasing Commission, Third Report, to March 31, 1919—\$0.10.
- *Atlas of Canada. 124 pp. 17 x 22, 80 maps, 64 diagrams. 12 pp. statistics, cloth and leather binding—\$3.
- Debates of Senate of Canada, 1918 (Anglais), one volume, bound—\$3.50.
- Debates of Senate of Canada, 1918 (Français), one volume, bound—\$3.50.
- Debates of House of Commons of Canada, 1918 (Anglais), 2 volumes, bound, per set—\$5.
- Debates of House of Commons of Canada, 1918 (Français), 2 volumes, bound, per set—\$5.
- Statutes of Canada, 1918—\$2.50.
- Statuts du Canada, 1918—\$2.50.
- *Tables of Values, of Bonds for \$100 yielding 5% to 8%, correct to the nearest sixth decimal, 125 pp., issued by the Department of Insurance.—\$5.

CHARBON.

- "Coal Resources of the World", par série de 3 vols, avec grand Atlas—\$12.50.
- (NOTE.—Cette publication, qui était destinée à être distribuée dans le monde entier, nous a été laissée en quantité considérable, à cause des difficultés de distribution sur le continent européen. Elle est offerte aujourd'hui pour la moitié du prix coûtant.)

Parcours des chemins de fer du gouvernement en milles

Le nombre total de train-milles des chemins de fer du gouvernement du Canada a été de 12,412,757 milles en 1916-17, et en 1917-18 de 12,471,308 milles, soit une augmentation de 58,551 milles, ainsi que le démontre le rapport du ministère des Chemins de fer et Canaux.

RECETTES BRUTES DES CHEMINS DE FER ÉLECTRIQUES

Le tableau ci-dessous donne les recettes brutes des chemins de fer électriques du Canada de 1901 à 1918. Il est extrait du rapport annuel du département des Chemins de fer et Canaux:

Années.	Recettes brutes.
1901..	\$ 5,768,283
1902..	6,486,438
1903..	7,238,677
1904..	8,453,609
1905..	9,357,125
1906..	10,966,871
1907..	12,630,430
1908..	14,007,049
1909..	14,611,484
1910..	17,100,789
1911..	20,356,952
1912..	23,499,250
1913..	28,216,111
1914..	29,691,007
1915..	26,922,900
1916..	27,416,285
1917..	30,237,664
1918..	24,299,890

Les frais d'exploitation de ces chemins de fer, en 1918, se sont élevés à \$17,535,974.63, soit 72.17 pour 100 des recettes brutes.

Il a été impossible de se procurer les statistiques relatives à la compagnie des tramways de Montréal et celles de deux autres compagnies. Elles ne figurent donc pas dans le tableau.

PERTE DE CHALEUR DANS DES TUYAUX À VAPEUR

Une conduite à vapeur découverte de 6 pouces de diamètre, contenant une pression de vapeur de 100 livres par pouce carré, perd une somme de chaleur équivalente à environ trois-quarts d'une livre de vapeur par heure pour chaque pied de surface exposée à l'air. Plus la température est élevée dans le tuyau, et plus petit est le diamètre du tuyau, plus grande est la perte de la chaleur par pied carré de surface exposée. Si l'on recouvrait cette surface exposée d'un corps isolant, cela tendrait à réduire dans la proportion de l'épaisseur et la qualité de l'isolant. Ces renseignements nous sont donnés dans un bulletin publié par la division de l'épreuve du combustible, ministère des Mines.

TABLE DES MATIÈRES

POUR LE MOIS DE JUILLET 1919.

	N°	Page
Agriculture, ministère de l'—		
Récolte des patates moins bonne qu'en 1918..	39	3
A quelle époque couper le foin..	39	6
Graines de semence distribuées..	39	7
Bouillons nourris à titre d'essai..	39	10
Soin des légumes en été..	39	11
Pommes de la Nouvelle-Ecosse..	40	6
Récolte des fruits tendres, aperçu..	40	8
La récolte des pommes promet..	40	10
L'ensilage des tournecols..	40	10
Nouveaux chefs à l'agriculture..	40	10
Bétail perdu en Europe et marché d'outre-mer..	40	11
Production du porc à prix réduit..	40	12
L'hivernage des abeilles..	41	4
Importation et exportations de viandes et de bétail..	41	4
Statistiques des animaux abattus..	41	5
La récolte des pommes de terre..	41	7
Le blé canadien à bonne renommée..	42	5
Effet du tarif sur les fruits..	42	5
Outils pour les régions dévastées..	42	5
Les chevaux et la fougère..	42	9
Assurances, département des—		
Réclamations de guerre payées par les compagnies..	42	6
Assurances contre le feu en 1918..	42	11
Assurances contre le feu sur la propriété en Canada..	42	12
Boni du Service civil, échelle..	41	11
Brésil, le président du Brésil au Canada..	38	1
Bureau des statistiques—		
Annuaire du Canada 1918, 1re partie..	38	4
La valeur des récoltes..	38	5
Production de fer..	38	6
Population illettrée..	39	5
Annuaire du Canada, 1918, 2e partie..	39	8
Capital dans l'industrie canadienne..	39	8
Rapport sur la récolte de juin..	40	8
Commerce extérieur du Canada..	40	12
Primes au pétrole brut..	40	12
Produits chimiques au Canada..	41	2
Le Canada au 5e rang pour l'or..	41	2
Dix années de récolte de blé..	41	5
Histoire détaillée du commerce du grain au Canada..	42	4
Superficie en culture..	42	9
Moins de charbon en mai (tableau)..	42	9
Chambre des Communes—		
Comité parlementaire du coût de la vie..	39	1
Discours du Trône à prorogation..	39	1
Travaux de la session—Résumé..	40	1
Chemins de fer et Canaux—		
Le système des canaux canadiens..	41	1
Seize années de trafic sur les canaux au Canada..	41	1
Nombre de milles de tramway..	41	5
Trafic sur les canaux du Dominion..	41	6
Chemins de fer depuis 1875..	41	6
Matériaux de chemin de fer pour la Sibérie..	41	6
Trafic des voyageurs par périodes..	42	4
Le service des chemins de fer..	42	5
Gains des chemins de fer électriques..	42	6
Augmentation du millage depuis 1835..	42	7
Capacité des wagons à marchandises..	42	8
Trafic du canal Welland..	42	10
Colombie-Britannique—		
Etablissement sur la terre en Colombie-Britannique..	39	3
Commerce, ministère du—		
Sommaire du commerce canadien pour mai 1919..	38	6
Sommaire du commerce, juin..	39	6
Bateau formé du bois transporté..	39	7
Le commerce de bois de la Colombie..	40	10
Commerce extérieur du Canada..	40	12
Sir George Foster recommande de faire immédiatement sa provision de charbon..	41	5
Sommaire du commerce canadien..	41	5
Histoire détaillée du commerce du grain au Canada..	42	4
Commission canadienne du commerce—		
Commerce avec le Nord de l'Europe..	38	1
Mise en commun d'un fonds de crédit..	40	8
Ouvertures en Sibérie..	42	9
Commission de conservation—		
Forces hydrauliques de la Colombie..	38	10
Livres de comptes pour cultivateurs..	39	3
Bois de chauffage à la corde..	39	7
Zone argileuse dans le nouvel Ontario..	41	12
Arpentage des forêts de l'Ontario..	42	3
Commission de l'aviation—		
\$250,000 pour le corps d'aviation..	40	10
Dépenses courantes sanctionnées..	42	6
Commission des achats de guerre—		
Encourageons les lignes nationales..	38	10
Demandes de soumissions..	39	12
Demandes de soumissions..	40	12
Demandes de soumissions..	41	4
Achats pour plus de 200 millions..	41	8
Commission des chemins de fer—		
Jugement autorisant une augmentation de taux par les compagnies de messageries..	42	11
Commission des pensions—		
Pensions non réclamées..	38	2
Tableau comparatif—pays alliés..	39	9
Pensions non réclamées..	40	6
Commission d'établissement des soldats—		
Prêts aux soldats-colons..	38	2
Territoire indien pour les soldats..	38	10
Contrôleur du combustible—		
Avantages d'un établissement central de chauffage pour une ville..	42	2
Commission géologique—		
Gibiers à plumes sportifs et d'alimentation..	39	9
Action des vagues sur les placers des plages..	41	2
Dépôts de mercure en Colombie..	42	10
Commission royale sur les industries—		
Recommandations de son rapport..	39	4
Conférence le 11 septembre..	41	5
Conférence sur les relations industrielles..	41	5
Conseil privé—		
Expédition des boissons par voie canadienne..	39	1
L'enlèvement des rails pour fins militaires..	41	4
Finances, ministère des—		
Dette publique, revenu et dépenses du Canada..	40	7
France, commerce avec la—		
Revision de prohibition de sortie..	38	1
Revision de prohibition d'entrée..	40	9
Abolition de certaines restrictions sur l'importation..	41	1
Géodésie (la) expliquée dans un traité d'arpentage..	42	7
Immigration et Colonisation, ministère de l'—		
Récolte des fruits en Colombie-Britannique..	38	10
Etat des récoltes et sortie du grain..	38	11
Immigration plus forte qu'en 1918..	38	11
La laine dans la Saskatchewan..	39	7
Bassin de construction de Prince-Rupert..	39	7
Grain dans les élévateurs de l'Ouest..	40	10
Mouvement du grain dans l'Ouest central..	40	12
Notre blé populaire en Angleterre..	40	12
Le chiffre de l'immigration..	42	1
Expéditions de grain dans l'Ouest..	42	4
Colons entrés en mai..	42	4
Informations belges—		
Règlements belges pour bétail importé..	38	5
Règlement concernant les marchandises belges..	39	1
Information publique, département de l'—		
Le traité de paix est signé à Versailles..	38	1
Note allemande avant la paix..	38	3
Les Allemands essaient un dernier refus..	38	3
Réponse des alliés à la note allemande..	38	7
Marchandises interdites en Grande-Bretagne..	41	9
Intérieur, ministère de l'—		
Oiseaux voyageurs et gibier du Nord-Ouest..	38	11
L'épinière blanche et la pulpe..	41	3
Liquide provenant des déchets de pulpe..	41	7
Brochure expliquant le traité relatif aux oiseaux..	41	9
Parc des lacs Waterton..	42	9
Unité de longueur d'arpentage..	42	10
Outils pour les régions dévastées..	42	5
Parc des Rocheuses, le..	41	9
Proclamation du Gouverneur général, jour d'actions de grâces..	39	6
Rails de chemins de fer pour fins militaires au front..	41	4
Recherches scientifiques et industrielles—		
Sur l'utilisation des déchets de tabac..	39	7
Croissance de l'industrie chimique au Canada..	41	2
Comparaison entre le chauffage au moyen de combustibles et à l'électricité..	42	7
Reconstruction, comité de la—		
Développement des ressources minières de l'empire..	42	1
Rédacteurs des Etats-Unis au Canada..	42	1
Rétablissement civil des soldats—		
Soldats du département considérés en service actif..	42	3
Vacances des gardes-malades..	42	3
Royale gendarmerie à cheval—		
Augmentation de l'effectif..	42	12
Service civil, Commission du—		
Situation à remplir, 12 juin 1919..	38	2
Situation à remplir..	38	6
Situation à remplir..	39	5
Situation à remplir..	40	6
Situation à remplir..	41	10
Echelle des bonis..	41	11
Situations offertes..	42	5
Source d'eau chaude sulfureuse au parc National des montagnes Rocheuses..	41	8
Statistiques des télégraphes..	42	10
Marine et Pêcheries, ministère de la—		
Boni pour les membres de la marine canadienne..	39	10
Les pêcheries canadiennes donnent un rendement excellent..	42	4
Message du roi à l'occasion de la paix..	38	1
Message royal apporté par le dirigeable..	39	1
Mines, ministère des—		
Sources thermales du parc National..	41	8
Règles pour chauffer les fournales..	42	7
Le chauffage domestique..	42	8
Energie calorifique perdue..	42	9
Ministre de la Milice d'outre-mer—		
Nos forestiers en Angleterre..	38	11
Sauvetages économiques..	39	3
Le corps forestier en France..	40	7
Les vétérinaires canadiens..	40	9
Le feu de barrage à Passchendaele..	40	10
L'artillerie à Vimy..	40	11
Le travail du corps de sauvetage..	40	12
Pigeons de guerre du Canada..	41	12
Mission canadienne à Londres—		
L'usage de la marque "Fabriqué au Canada"..	41	1
Travail, ministère du—		
Succès des bureaux conjoints..	41	1
Plus d'ouvrage dans plusieurs commerces..	41	1